

# ALBRET COMMUNAUTE

## RAPPORT D'ACTIVITE 2018

# Sommaire

## La collectivité

- Historique 3
- Le périmètre 3
- Les statuts 4
- Les élus 4
- Les commissions 6

## Les services

- Administration générale 7
- Comptabilité, finances 8
- Ressources humaines 23
- Urbanisme, instruction du droit de sols et planification 29
- Aménagement et Développement économique 32
- Hydraulique (Rivières et GEMAPI) 36
- Patrimoine 41
- Voirie 43
- Maison de Services au Public (MSAP) 45
- Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ) 50
- Ecole de Musique et de Danse (EMD) 60

# La Collectivité

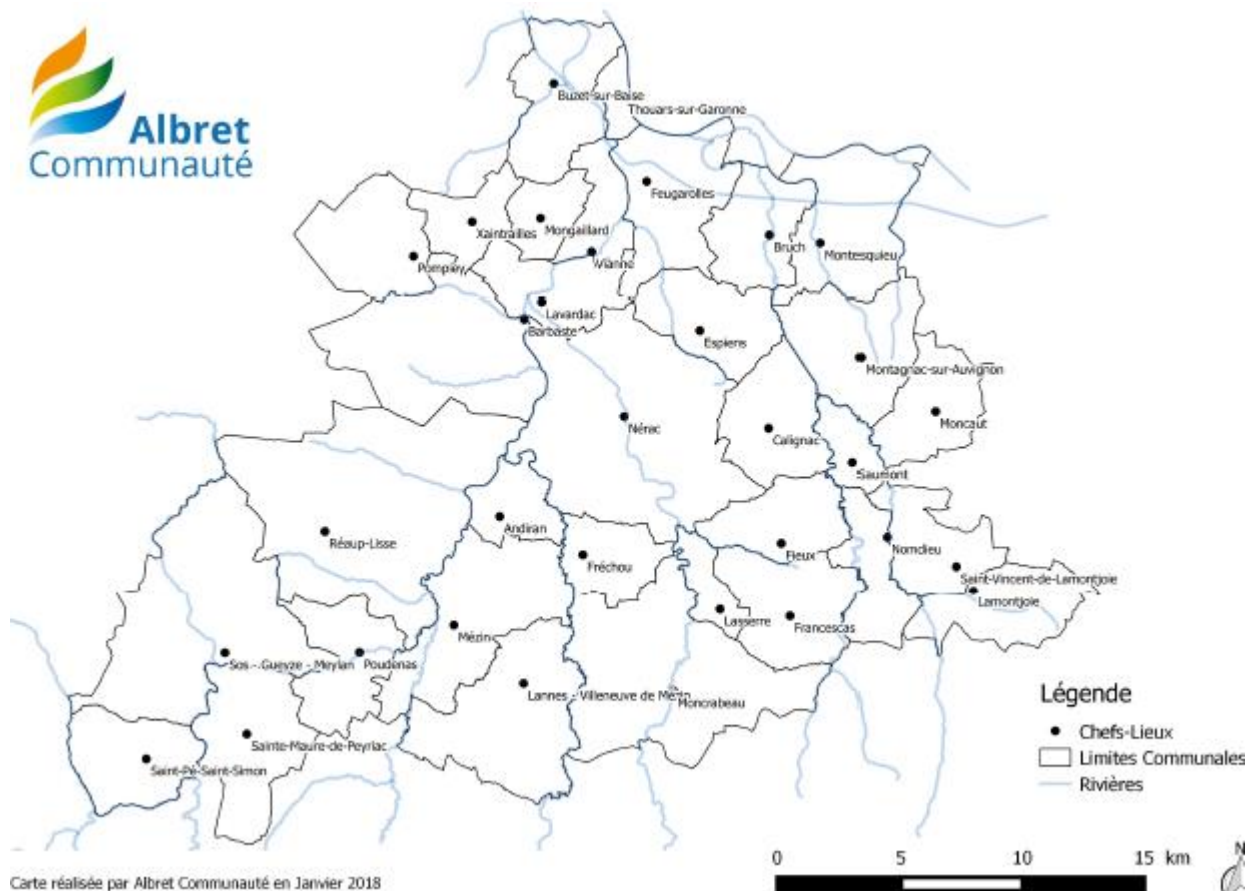
## Historique

Albret Communauté est née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la fusion des Communautés de Communes des Coteaux de l'Albret, du Mézinais et du Val d'Albret ainsi que du Syndicat Mixte du Pays d'Albret.

Siège administratif (actuel) :

Albret Communauté  
Centre Haussmann – 10, place Aristide Briand  
47600 NERAC  
Tel : 05 53 97 55 97  
Mel : [contact@albretcommunaute.fr](mailto:contact@albretcommunaute.fr)  
Site web : [www.albretcommunaute.fr](http://www.albretcommunaute.fr)

## Le périmètre



Par arrêté préfectoral en date du 26/12/17, la commune de Saint-Laurent s'est retirée du périmètre d'Albret Communauté.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Albret Communauté compte donc **33 communes pour 26 307 habitants.**

## Les statuts

### Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et tourisme
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Déchets ménagers et assimilés

### Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Voirie
- Logement et cadre de vie
- Services au public
- Action sociale
- Eau et assainissement

### Compétences facultatives :

- Droit des sols
- Accessibilité
- Interventions d'urgence sur voirie en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels
- Soutien à la vie locale
- Procédures contractuelles

## Les élus

Mandat 2014-2020

Alain LORENZELLI  
**Président**

Francis MALISANI  
**1<sup>er</sup> vice-président**  
Ressources humaines

Pascal LEGENDRE  
**2<sup>ème</sup> vice-président**  
Action sociale

Patrice DUFAU  
**3<sup>ème</sup> vice-président**  
Urbanisme

Lionel LABARTHE  
**4<sup>ème</sup> vice-président**  
Environnement

Marc de LAVENERE  
**5<sup>ème</sup> vice-président**  
Services techniques

Jacques LAMBERT  
**6<sup>ème</sup> vice-président**  
Administration générale

J-F GARRABOS  
**7<sup>ème</sup> vice-président**  
Tourisme

Nicolas CHOISNEL  
**8<sup>ème</sup> vice-président**  
Harmonisation des actions locales

Serge CEREAS  
**9<sup>ème</sup> vice-président**  
Finances

Martine PALAZE  
**10<sup>ème</sup> vice-président**  
Petite enfance,  
enfance, jeunesse,  
EMD

Philippe BARRERE  
**11<sup>ème</sup> vice-président**  
Développement économique

Conseil communautaire, composé de 55 délégués communautaires :

TITRE	NOM	PRENOM	VILLE
Monsieur	LABARTHE	Lionel	ANDIRAN
Monsieur	LLONCH	Jacques	BARBASTE
Madame	GAUCI	Jacqueline	BARBASTE
Monsieur	LORENZELLI	Alain	BRUCH
Monsieur	MOLINIE	Jean-Louis	BUZET/BAÏSE
Monsieur	SANCHEZ	Pascal	BUZET/BAÏSE
Monsieur	de LAVENERE	Marc	CALIGNAC
Monsieur	CALBO	Daniel	ESPIENS
Monsieur	GARRABOS	Jean-François	FEUGAROLLES
Monsieur	CAZENEUVE	Michel	FIEUX
Madame	LABORDE	Paulette	FRANCESCAS
Monsieur	BOUTAN	Pascal	LAMONTJOIE
Monsieur	KAUFFER	Michel	LANNES-VILLENEUVE DE MEZIN
Monsieur	PERES	Serge	LASSERRE
Monsieur	BARRERE	Philippe	LAVARDAC
Madame	DRAPE	Madeleine	LAVARDAC
Madame	LABADIE	Joëlle	LAVARDAC
Monsieur	BIDAN	Julien	LAVARDAC
Monsieur	DAGRAS	Pierre	LE FRECHOU
Monsieur	LUSSAGNET	Jean-Pierre	LE NOMDIEU
Monsieur	LALAUDE	Jean-Louis	LE SAUMONT
Monsieur	LAMBERT	Jacques	MEZIN
Madame	BOTTEON	Dominique	MEZIN
Madame	DUCOUSSO	Christiane	MEZIN
Monsieur	MALISANI	Francis	MONCAUT
Monsieur	CHOISNEL	Nicolas	MONCRABEAU
Monsieur	de COLOMBEL	Henri	MONTGAILLARD
Monsieur	TOLOT	Jean-Louis	MONTAGNAC-sur-AUVIGNON
Monsieur	POLO	Alain	MONTESQUIEU
Monsieur	LACOMBE	Nicolas	NERAC
Madame	PAILLARÈS	Marylène	NERAC
Monsieur	DUFAU	Patrice	NERAC
Madame	PALAZE	Martine	NERAC
Monsieur	GELLY	Marc	NERAC
Madame	CASEROTTO	Evelyne	NERAC
Monsieur	SANCHEZ	Frédéric	NERAC
Madame	FONTANEL	Aurore	NERAC
Monsieur	UMINSKI	Louis	NERAC
Madame	BES	Ana-Paula	NERAC
Monsieur	VINCENT	Jean-Louis	NERAC
Madame	DOLLE	Agnès	NERAC
Monsieur	DEJEAN	Eric	NERAC
Monsieur	BASSET	Cyril	NERAC
Monsieur	MONTHEAU	Roland	POMPIEY
Monsieur	de NADAILLAC	Jean	POUDENAS
Monsieur	LEGENDRE	Pascal	REAUPLISSE
Monsieur	CLUA	Guy	SAINT-LAURENT
Madame	LABAT	Christiane	SAINT PE SAINT SIMON
Monsieur	AIRODO	Daniel	SAINT-VINCENT-DE-LAMONTJOIE
Monsieur	LINOSSIER	Robert	SAINTE-MAURE-DE-PEYRIAC
Monsieur	SOUBIRON	Didier	SOS-GUEYZE-MEYLAN
Monsieur	VICINI	Jean-Pierre	THOUARS/GARONNE
Monsieur	CERA	Serge	VIANNE
Madame	CANN	Christine	VIANNE
Madame	AUTIPOUT	Michèle	XAINTRAILLES

## Les commissions

En 2018, les élus communautaires se sont réunis à l'occasion de 7 séances du conseil communautaire (205 délibérations présentées), 9 réunions du bureau communautaire et 7 réunions des vice-présidents.

Préalablement aux séances communautaires, les commissions ont travaillé sur les dossiers, tout au long de l'année, comme suit :

Commission	Date	Nombre de présents
<b>Ressources Humaines</b> 29 membres	06/09/18	10
<b>Commission environnement</b> 36 membres	01/02/18	16
	02/08/18	8
	20/12/18	16
<b>Commission voirie</b> 43 membres 12 membres (restreinte)	15/02/18 restreinte	8
<b>Commission PEEJ/EMD</b> Séance plénière 35 membres	15/05/18	14
Sous com° petite enfance 15 membres	30/01/18	9
	02/10/18	9
Sous com° enfance 20 membres	30/01/18	11
	21/03/18	14
Sous com° jeunesse 12 membres	02/10/18	8
	15/05/18	14
<b>Commission urbanisme</b> 36 membres	29/03/18	8
	16/07/18	17
	21/11/18	17
Comité ScoT 39 membres	23/01/18	22
	06/03/18	14
	18/04/18	13
	25/09/18	9
	07/11/18	9
Séminaire ScoT (invitation de tous les élus communaux)	29/05/18	16
<b>Commission développement économique</b> 37 membres <u>Autres réunions :</u> Conférence avec l'Association Climatologique Moyenne Garonne Restitution portrait économique avec la DDT Conférence David Lestoux	20/06/18	5
	05/04/18	
	31/05/18	
	19/11/18	
<b>Commission finances</b> 39 membres	24/01/18	23
	28/02/18	16
	15/03/18	23
	13/06/18	19
	25/10/18	15
<b>Commission action sociale</b> 32 membres	06/11/18	6
<b>Commission administration générale</b> 24 membres	14/06/18	6
<b>Commission harmonisation des actions locales</b> 27 membres	22/02/18	7
	19/03/18	5
	08/10/18	6

# Les services

## Administration générale

**Effectif du service :** 4 agents ETP (DGS, DGA, Responsable administrative, Assistante administrative)

### Adresse

Centre Haussmann, 10 place Aristide Briand  
47600 NERAC  
Tel : 05 53 97 55 97

Le Directeur Général des Services organise l'administration des services en fonction des projets et décisions politiques avec l'appui du Directeur Général Adjoint et du Directeur des Services Techniques.

L'administration se réunit tous les lundis matin, et fait un point avec le Président sur les dossiers en cours le lundi, mardi et jeudi après-midi.

L'administration a préparé le déménagement des services pour s'installer au Centre Haussmann, déménagement rendu effectif en mars 2019.

### Réunions techniques

Pilotage de 7 réunions techniques sur l'année réunissant les responsables de service pour le suivi des dossiers.

### Courrier

L'administration générale traite au quotidien le courrier arrivé et départ d'Albret Communauté (hormis l'urbanisme qui gère les enregistrements de façon autonome).

En 2018, quelques **6450 courriers reçus** (enregistrés, scannés et diffusés dans les services) ont été traités par les services, et près de **7562 courriers** ont été envoyés (par courriel ou voie postale).

### Délibérations/Décisions

Au travers des conseils communautaires et en vertu de la délégation du Président, actualisée le 27 juin 2018, l'administration générale suit les délibérations et les décisions du Président.

En 2018 : **205 délibérations** votées en conseil communautaire (contre 262 en 2017) et **17 décisions** prises par le Président.

### Réunions des secrétaires de mairie

2018 a vu naître l'organisation de réunions des secrétaires de mairie, au printemps et à l'automne.

L'objectif de ces rencontres :

- Echanger sur des dossiers en cours
- Engager une réflexion sur des pistes de mutualisation
- Répondre à des demandes sur des sujets précis, avec la présence d'intervenants extérieurs.

Réunion du 26 avril 2018 : 24 présents, 23 communes représentées sur 33.

Réunion du 29 novembre 2018 : 31 présents, 30 communes représentées sur 33.

La trésorerie de Nérac est dorénavant un partenaire récurrent de ces rencontres ; ceci est l'occasion de transmettre des consignes et informations auprès des secrétaires et permettre d'échanger en direct.

Dans ces réunions, chaque fois un partenaire extérieur vient présenter ses activités ou proposer de nouveaux services, ou des actualisations.

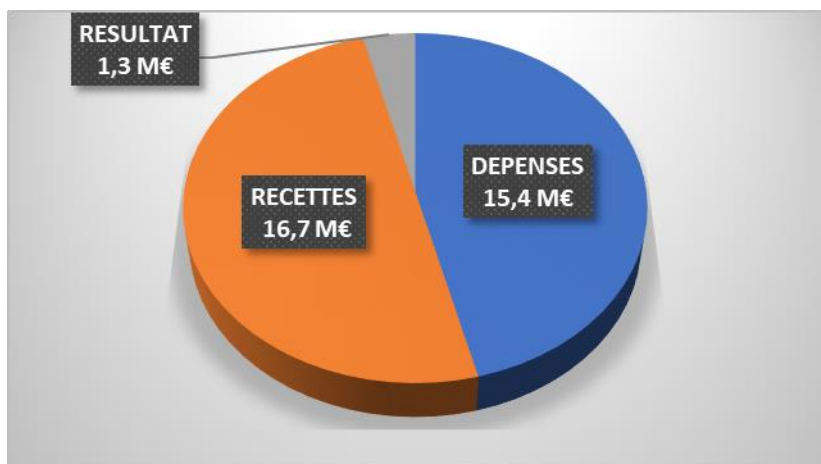
Enfin, en 2019 Albret Communauté a vu l'arrivée de sa directrice financière dont le recrutement avait été entamé en 2018.

## Comptabilité, finances

**Effectif du service** : 3 agents ETP

### Résultat cumulé

Albret communauté clôture l'exercice 2018 avec un résultat cumulé pour son budget principal de +1.3 M€.

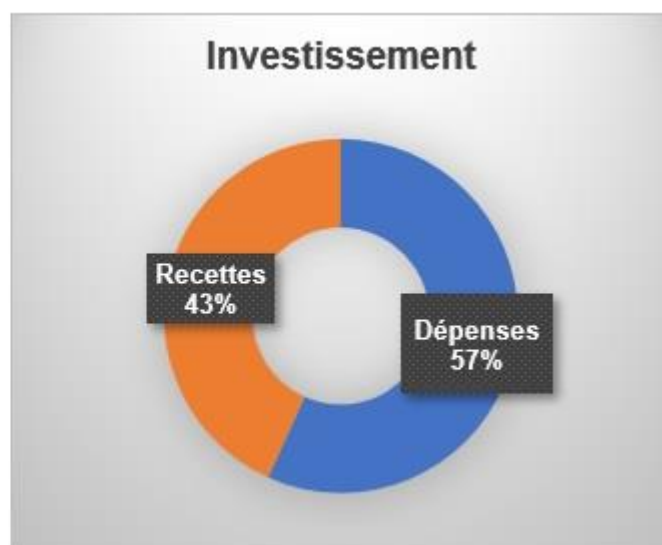
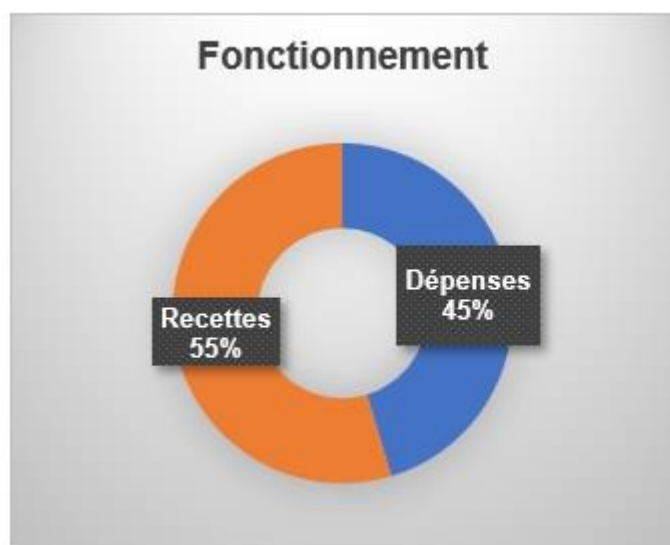


### Vue globale des réalisations 2018 par section

Sur l'exercice 2018, les dépenses réelles du budget principal d'Albret communauté s'élèvent à 14.2 M€ dont 10.6 M€ de dépenses de fonctionnement et 3.6 M€ d'investissement.

Les recettes atteignent 15.6 M€, réparties entre la section de fonctionnement pour 12.8 M€ et 2.8 M€ pour la section d'investissement.

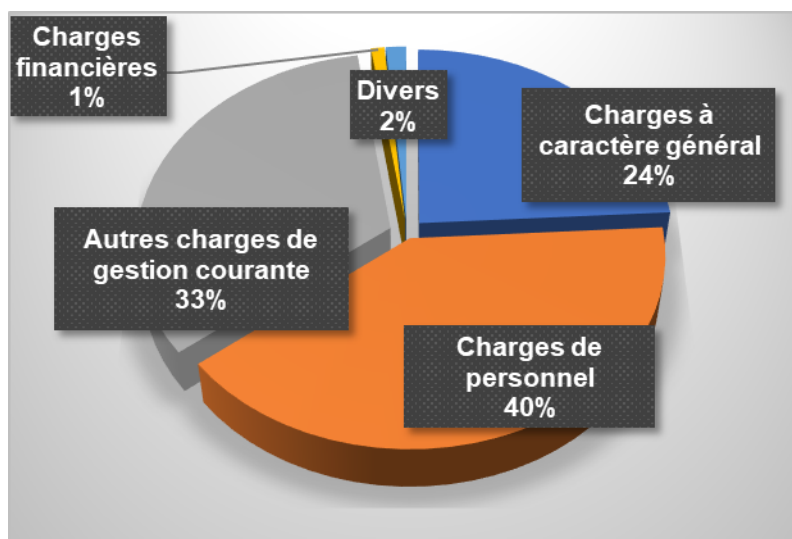
*Les montants consolidés ne comprennent que les opérations réelles (hors résultat antérieur reporté). S'agissant d'écritures comptables internes entre sections, les opérations d'ordre (dotations aux amortissements, aux provisions...) en sont exclues.*





FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses		Dépenses	
Charges à caractère général	2 564 022,52 €	Aquisitions, travaux	2 670 725,08 €
Charges de personnel	4 291 702,41 €	Emprunts	588 768,35 €
Autres charges de gestion courante	3 541 461,37 €	Divers	358 899,09 €
Charges financières	99 290,50 €		
Divers	151 683,01 €		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>10 648 159,81 €</b>	<b>Total dépenses réelles</b>	<b>3 618 392,52 €</b>
Opérations sans flux financier (OOB)	842 095,00 €	Opérations sans flux financier (OOB)	266 441,00 €
<b>Total</b>	<b>11 490 254,81 €</b>	<b>Total</b>	<b>3 884 833,52 €</b>
Recettes		Recettes	
Excédent 2017 reporté	497 369,69 €	Résultat reporté 2017	430 388,51 €
Produits des services	391 640,33 €	Dotations, fonds divers	901 999,43 €
impôts et taxes	9 557 135,00 €	Subventions d'équipements	972 469,69 €
Dotations, subventions	1 934 959,53 €	Divers	453 056,00 €
Produit divers	458 457,09 €		
<b>Total recettes réelles</b>	<b>12 839 561,64 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>2 757 913,63 €</b>
Opérations sans flux financier (OOB)	266 441,00 €	Opérations sans flux financier (OOB)	842 095,00 €
<b>Total</b>	<b>13 106 002,64 €</b>	<b>Total</b>	<b>3 600 008,63 €</b>
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 615 747,83 €</b>	<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 284 824,89 €</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>1 330 922,94 €</b>		

### Section de fonctionnement



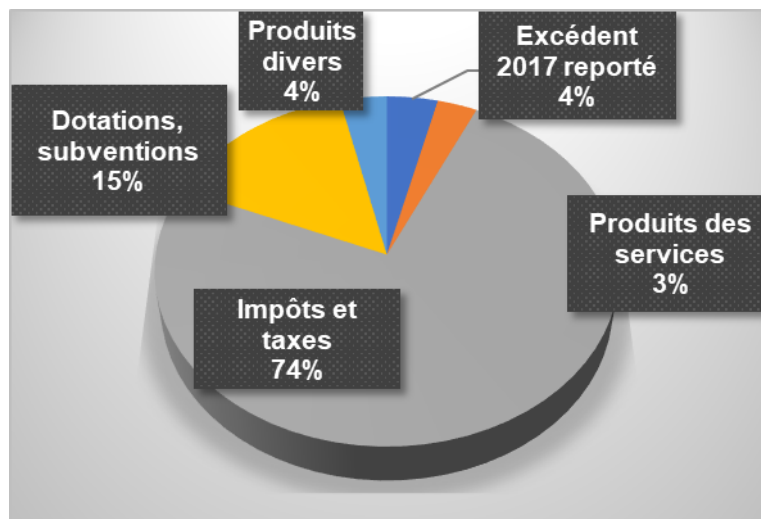
*Les dépenses réelles*

Les charges à caractère général (2.5 M€) comportent l'ensemble des frais (hors masse salariale) nécessaire au fonctionnement de l'ensemble des services publics en lien avec les politiques communautaires.

Les « autres charges de gestion courante », représentant 33 % des dépenses réelles soit 3,5 M€, sont composées pour 71 % des charges du service d'ordure ménagère soit 2,5 M€ et pour 13 % soit 450 K€ des subventions aux organismes publics (office du tourisme et Agrinove).

Les frais de personnel représentent 40 % (4.3 M€) des dépenses réelles.

Les intérêts des emprunts représentent 1 % (99 K€).

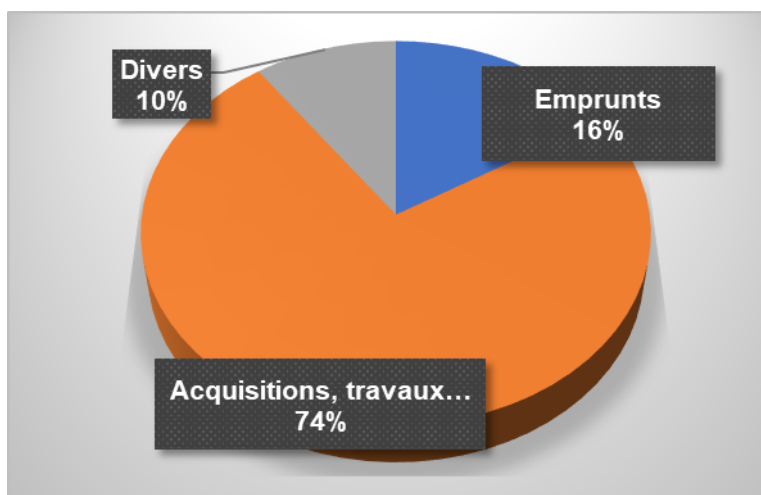


*Les recettes réelles*

Les recettes réelles de fonctionnement sont composées pour 74 % soit 9,5 M€ de la fiscalité (fiscalité sur les ménages et fiscalité économique).

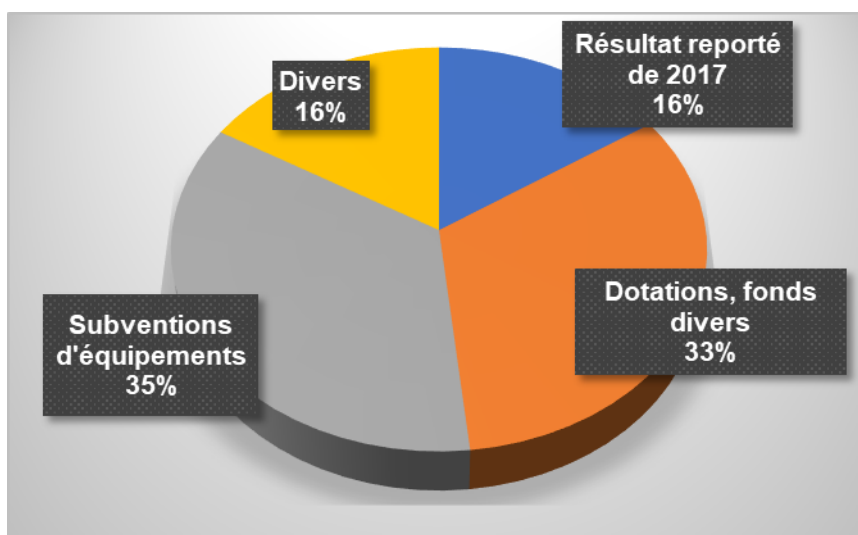
Les dotations et subventions (15 % soit 1,9 M€) sont composées principalement de la subvention de la CAF dans le cadre du contrat « enfance jeunesse » pour 830 K€, de subvention de l'agence de l'eau pour 120 K€ et de diverses aides de l'état en compensation d'exonération sur la fiscalité.

### **Section d'investissement**



*Les dépenses réelles*

Le remboursement du capital des emprunts représente 16 % soit 588 K€. Les travaux et acquisitions d'investissement réalisés dans le cadre de la politique communautaire représentent 74 % soit 2,7 M€. Ils sont en augmentation de + de 500 % par rapport à 2017 (+2.2 M€) et concernent principalement l'achat de véhicules pour le secteur voirie. Il s'agit entre autres d'une pelle mécanique à roues, d'un camion 19T, de deux camions 3.5 T, d'un compacteur et de 7 véhicules électriques.



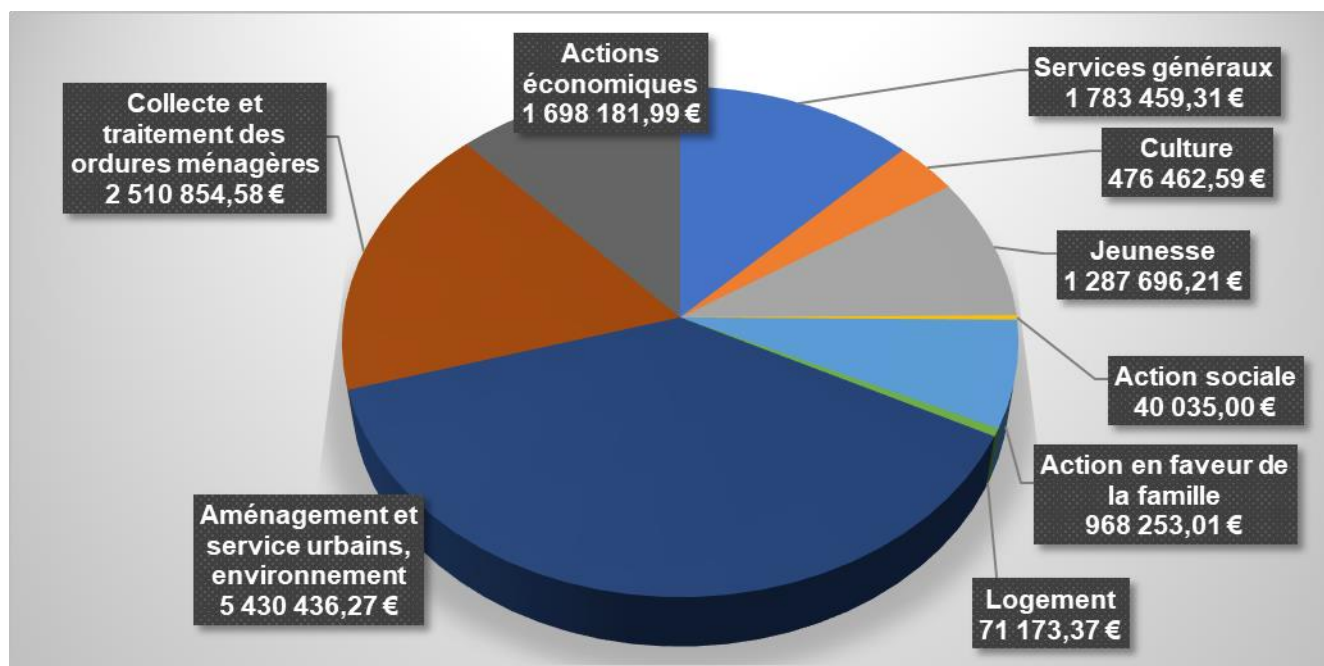
*Les recettes réelles*

Les dotations et fonds divers sont composés pour 742 K€ de l'excédent de fonctionnement capitalisé contribuant ainsi au financement des dépenses d'investissement. Le différentiel correspond au versement du FCTVA.

Les principales subventions d'équipement reçues en 2018 concernent les travaux ou acquisitions suivantes :

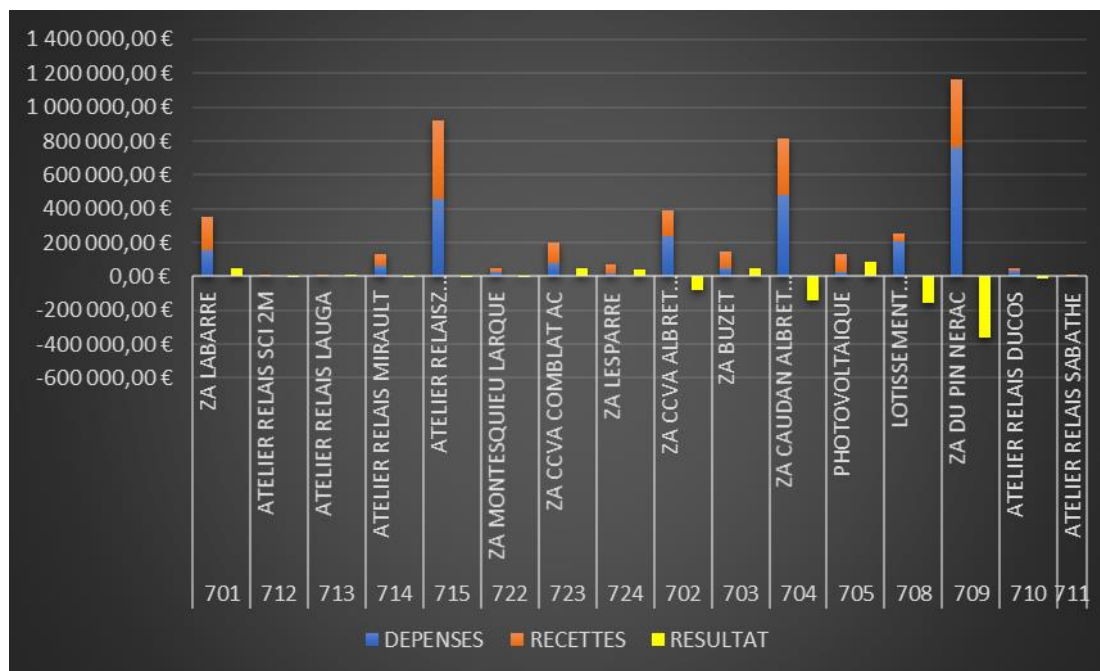
- Véhicules électriques
- Aire des gens du voyage
- Euro-Véloroute n°3 – La Scandibérique (piste cyclable relayant le nord de l'Europe à l'Espagne)

### Les dépenses par politique communautaire



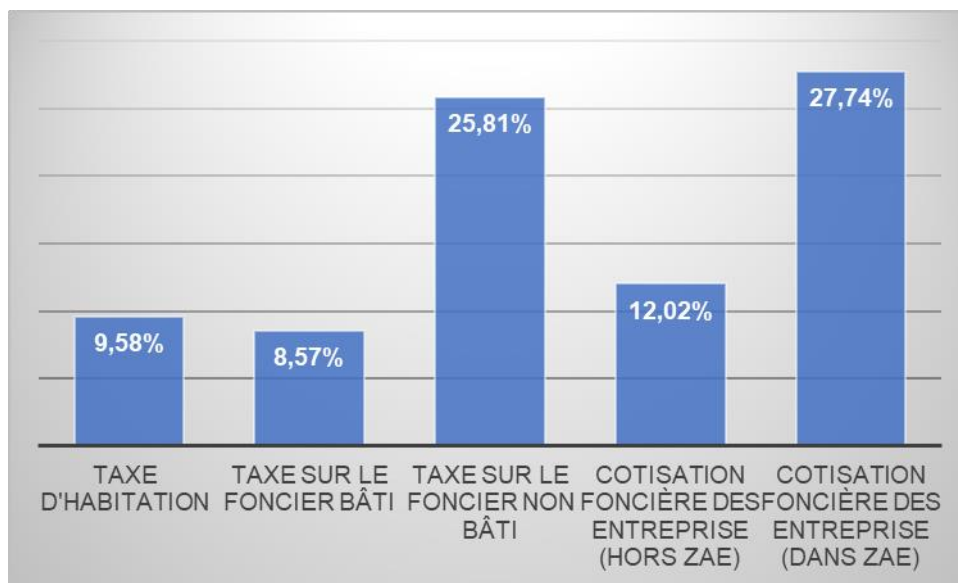
## L'exécution des budgets annexes

Budget annexe	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ZA LABARRE	154 153,86 €	199 257,96 €	45 104,10 €
ATELIER RELAIS SCI 2M	2 971,01 €	2 490,00 €	-481,01 €
ATELIER RELAIS LAUGA	4 017,23 €	5 483,56 €	1 466,33 €
ATELIER RELAIS MIRAUT	64 246,08 €	63 831,08 €	-415,00 €
ATELIER RELAISZ SARREMMEJA	460 921,84 €	458 034,84 €	-2 887,00 €
ZA MONTESQUIEU LARQUE	25 344,77 €	21 807,67 €	-3 537,10 €
ZA CCVA COMBLAT AC	77 098,03 €	123 783,04 €	46 685,01 €
ZA LEPARRE	15 264,00 €	59 251,84 €	43 987,84 €
ZA CCVA ALBRET COMMUNAUTE	238 368,38 €	154 734,43 €	-83 633,95 €
ZA BUZET	49 989,36 €	99 149,84 €	49 160,48 €
ZA CAUDAN ALBRET COMMUNAU	479 695,52 €	334 773,41 €	-144 922,11 €
PHOTOVOLTAIQUE	21 423,49 €	106 732,80 €	85 309,31 €
LOTISSEMENT XANTRAILLES AC	205 800,26 €	48 636,40 €	-157 163,86 €
ZA DU PIN NERAC	764 330,92 €	400 636,38 €	-363 694,54 €
ATELIER RELAIS DUCOS	29 534,34 €	15 435,75 €	-14 098,59 €
ATELIER RELAIS SABATHE	5 832,74 €	5 607,96 €	-224,78 €
TOTAL	2 598 991,83 €	2 099 646,96 €	-499 344,87 €



### **La fiscalité directe locale : maintien des taux**

Le conseil communautaire a décidé en 2018 de maintenir les taux d'imposition, ménages et entreprises.



### **La dette**

L'incontournable ratio d'analyse financière : la capacité de désendettement.

Ce ratio permet d'évaluer la situation financière d'une collectivité ou d'un groupement de communes. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité ou le groupement de communes y consacre la totalité de son épargne brute.

Le ratio en 2018 pour Albret Communauté est particulièrement satisfaisant puisqu'il est de 2.06 années contre 3.06 fin 2017.

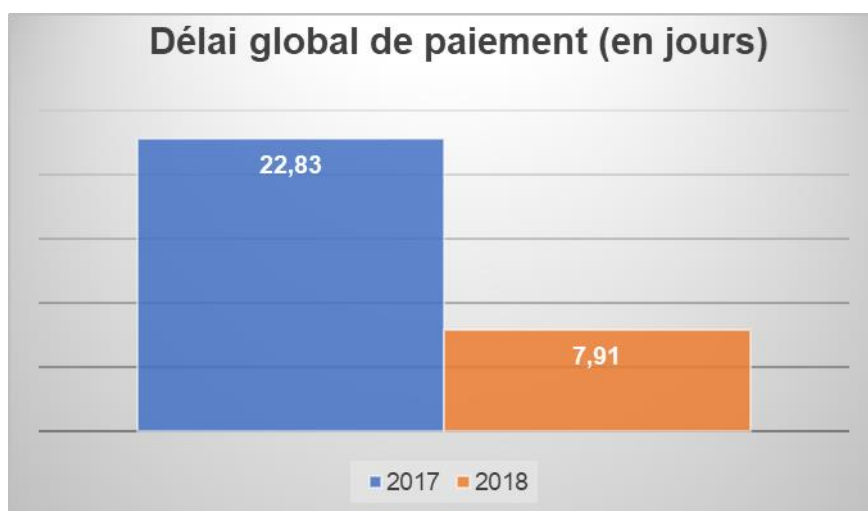
### **Les indicateurs de suivi de service**

Le premier indicateur permet de dénombrer la quantité de mandats et de titres transmis par Albret Communauté (budget principal) au comptable public et de mesurer l'activité du service.

Il est important de rapprocher cet indicateur à celui du nombre de lignes d'écritures correspondant au nombre de mandats et de titres. Les lignes d'écritures correspondent au suivi analytique des dépenses et recettes de l'EPCI. L'augmentation de ces lignes en 2018 par rapport à 2017 est consécutive à la mise en place d'une comptabilité analytique afin de permettre un pilotage efficient du budget.



Le délai global de paiement est passé de 23 jours en 2017 à 8 jours en 2018.



Code INSEE 200068948	700 ALBRET COMMUNAUTE Principal	CA 2018
-------------------------	------------------------------------	------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	28036
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CC ALBRET COMMUNAUTE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les collèges des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

## 700 ALBRET COMMUNAUTE - Principal - CA - 2018

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	11 490 254,81	G	12 608 632,95
	Section d'investissement	B	1 957 488,52	H	1 662 320,12

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	497 369,69 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	430 388,51 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	13 447 743,33	= G+H+I+J	15 198 711,27
-----------------------------------	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 927 345,00	L	1 507 300,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 927 345,00	= K+L	1 507 300,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	11 490 254,81	= G+I+K	13 106 002,64
	Section d'investissement	= B+D+F	3 884 833,52	= H+J+L	3 600 008,63
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	15 375 088,33	= G+H+I+J+K+L	16 706 011,27

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 1 927 345,00	L 1 507 300,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		196 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	130 897,00
13	Subventions d'investissement	0,00	923 347,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00



## 700 ALBRET COMMUNAUTE - Principal - CA - 2018

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	184 443,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	37 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 481 902,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
4581113	Opération pour compte de tiers n° 113 - C2E TEPOS (2)	224 000,00	0,00
4582112	Opération pour compte de tiers n° 112 - 112- OCM 2017-2018 (2)	0,00	32 556,00
4582113	Opération pour compte de tiers n° 113 - C2E TEPOS (2)	0,00	224 000,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 637 590,00	2 511 429,03	52 593,49	0,00	73 567,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 423 397,00	4 291 702,41	0,00	0,00	131 694,59
014	Atténuations de produits	122 822,00	119 689,00	0,00	0,00	3 133,00
65	Autres charges de gestion courante	3 644 334,00	3 541 461,37	0,00	0,00	102 872,63
656	Frais fonctionnement des groupes d'éus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>10 828 143,00</b>	<b>10 464 281,81</b>	<b>52 593,49</b>	<b>0,00</b>	<b>311 267,70</b>
66	Charges financières	105 598,00	59 344,52	39 945,98	0,00	6 307,50
67	Charges exceptionnelles	39 323,00	31 994,01	0,00	0,00	7 328,99
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses Imprévues	588 760,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>11 561 824,00</b>	<b>10 555 620,34</b>	<b>92 539,47</b>	<b>0,00</b>	<b>913 664,19</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	181 303,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	701 135,00	842 095,00			-80 900,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>842 438,00</b>	<b>842 095,00</b>			<b>100 403,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 504 322,00</b>	<b>11 397 715,34</b>	<b>92 539,47</b>	<b>0,00</b>	<b>1 014 067,19</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(1) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	147 100,00	154 921,70	0,00	0,00	-7 821,70
70	Produits services, domaine et ventes div	891 691,00	391 640,33	0,00	0,00	500 050,67
73	Impôts et taxes	9 144 383,00	9 557 135,00	0,00	0,00	-412 752,00
74	Dotations et participations	1 356 847,00	1 934 959,53	0,00	0,00	-578 112,53
75	Autres produits de gestion courante	140 600,00	152 039,19	0,00	0,00	-11 439,19
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>11 680 621,00</b>	<b>12 190 695,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-510 074,75</b>
76	Produits financiers	0,00	25,83	0,00	0,00	-25,83
77	Produits exceptionnels	68 250,00	151 470,37	0,00	0,00	-83 220,37
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>11 748 871,00</b>	<b>12 342 191,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-593 320,95</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	258 081,00	266 441,00			-8 360,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>258 081,00</b>	<b>266 441,00</b>			<b>-8 360,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 006 952,00</b>	<b>12 608 632,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-601 680,95</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(1) 497 369,69				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

## 700 ALBRET COMMUNAUTE - Principal - CA - 2018

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	305 239,00	123 913,80	184 443,00	-3 117,80
204	Subventions d'équipement versées	41 500,00	0,00	37 000,00	4 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 342 353,00	867 254,99	1 481 902,00	-6 803,99
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>16 539,00</b>	<b>13 211,29</b>	<b>0,00</b>	<b>3 327,71</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 705 631,00</b>	<b>1 004 380,08</b>	<b>1 703 345,00</b>	<b>-2 094,08</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	589 560,00	588 768,35	0,00	791,65
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	36 100,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>625 660,00</b>	<b>588 768,35</b>	<b>0,00</b>	<b>36 891,65</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>340 187,00</b>	<b>97 899,09</b>	<b>224 000,00</b>	<b>18 287,91</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 671 478,00</b>	<b>1 691 047,52</b>	<b>1 927 345,00</b>	<b>53 085,48</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	258 081,00	205 441,00		-8 300,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>258 081,00</b>	<b>205 441,00</b>		<b>-8 300,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 929 559,00</b>	<b>1 957 488,52</b>	<b>1 927 345,00</b>	<b>44 725,48</b>
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 117 985,00	49 122,69	923 347,00	145 515,31
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 117 985,00</b>	<b>49 122,69</b>	<b>923 347,00</b>	<b>145 515,31</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	160 000,00	29 102,43	130 897,00	0,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	742 000,00	742 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	196 500,00		196 500,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 098 500,00</b>	<b>771 102,43</b>	<b>327 397,00</b>	<b>0,57</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>340 187,00</b>	<b>0,00</b>	<b>256 556,00</b>	<b>83 631,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 556 672,00</b>	<b>820 225,12</b>	<b>1 507 300,00</b>	<b>229 146,88</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	181 353,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	651 135,00	842 005,00		-190 200,00

## 700 ALBRET COMMUNAUTE - Principal - CA - 2018

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>832 488,00</b>	<b>842 085,00</b>		<b>-9 597,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 389 170,00</b>	<b>1 662 320,12</b>	<b>1 507 300,00</b>	<b>219 549,88</b>
	Pour information	(2) 430 388,51			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV AS).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## 700 ALBRET COMMUNAUTE - Principal - CA - 2018

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 564 022,52		2 564 022,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 291 702,41		4 291 702,41
014	Atténuations de produits	119 689,00		119 689,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 541 461,37		3 541 461,37
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	99 290,50	0,00	99 290,50
67	Charges exceptionnelles	31 994,01	80 960,00	112 954,01
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	761 135,00	761 135,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>10 648 159,81</b>	<b>842 095,00</b>	<b>11 490 254,81</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	110 641,00	110 641,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		147 440,00	147 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1888 non budgétaire)	588 768,35	0,00	588 768,35
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	13 211,29		13 211,29
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		8 360,00	8 360,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	123 913,80	0,00	123 913,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	867 254,99	0,00	867 254,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	97 899,09	0,00	97 899,09
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>1 691 047,52</b>	<b>266 441,00</b>	<b>1 957 488,52</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	154 921,70		154 921,70
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	391 640,33		391 640,33
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	9 557 135,00		9 557 135,00
74	Dotations et participations	1 934 959,53		1 934 959,53
75	Autres produits de gestion courante	152 039,19	0,00	152 039,19
76	Produits financiers	25,83	0,00	25,83
77	Produits exceptionnels	151 470,37	119 001,00	270 471,37
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	147 440,00	147 440,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>12 342 191,95</b>	<b>266 441,00</b>	<b>12 608 632,95</b>
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			497 369,69

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 102,43	0,00	29 102,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	742 000,00		742 000,00
13	Subventions d'investissement	49 122,69	0,00	49 122,69
15	Provisions pour risques et charges (4)		257 440,00	257 440,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		69 000,00	69 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	11 960,00	11 960,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		503 695,00	503 695,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>820 225,12</b>	<b>842 095,00</b>	<b>1 662 320,12</b>
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			430 388,51

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV AS).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

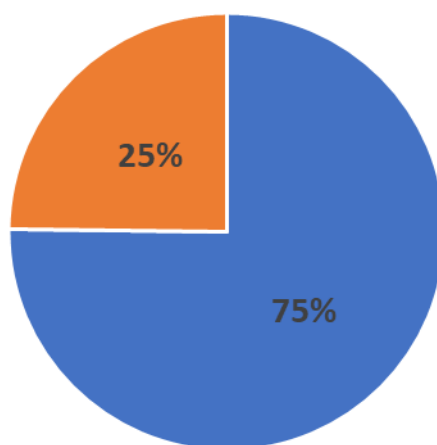
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## Ressources Humaines

Effectif du service : 3 agents ETP

### Effectif général au 31/12/2018

<b>Agents en position d'activité (tous statuts)</b>	<b>125</b>
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	94
Contractuels occupant un emploi permanent	31



- Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)
- Contractuels occupant un emploi permanent

ALBRET COMMUNAUTE  
1, Rue du Moulin des Tours  
47600 NERAC  
Tel: 05.53.97.55.97  
contact@albretdcommunaute.fr

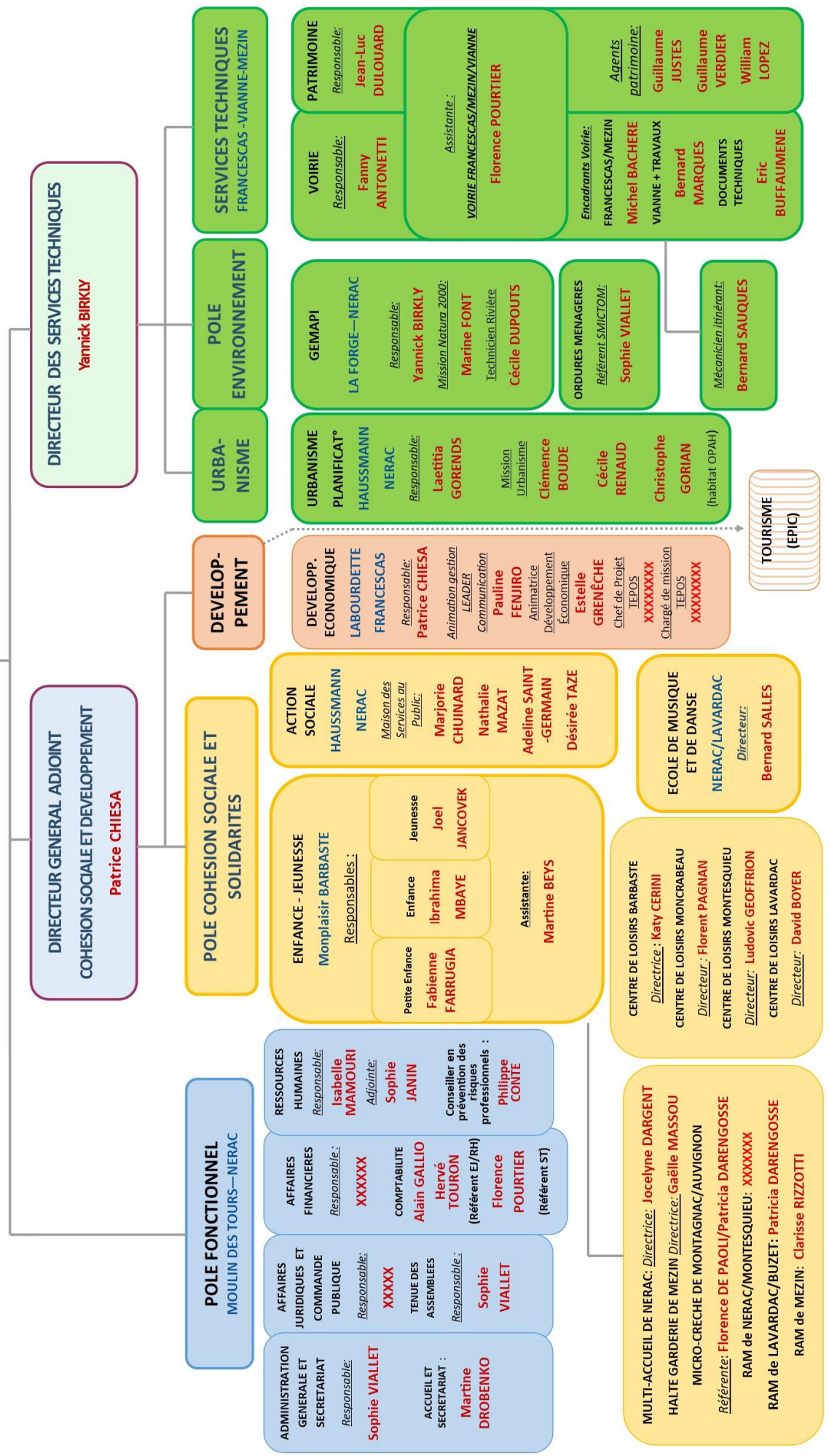


**PRÉSIDENT : Alain LORENZELLI**

**ORGANIGRAMME**

**MAI 2018**

**DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES**  
Jean-Marc CAMMARATA

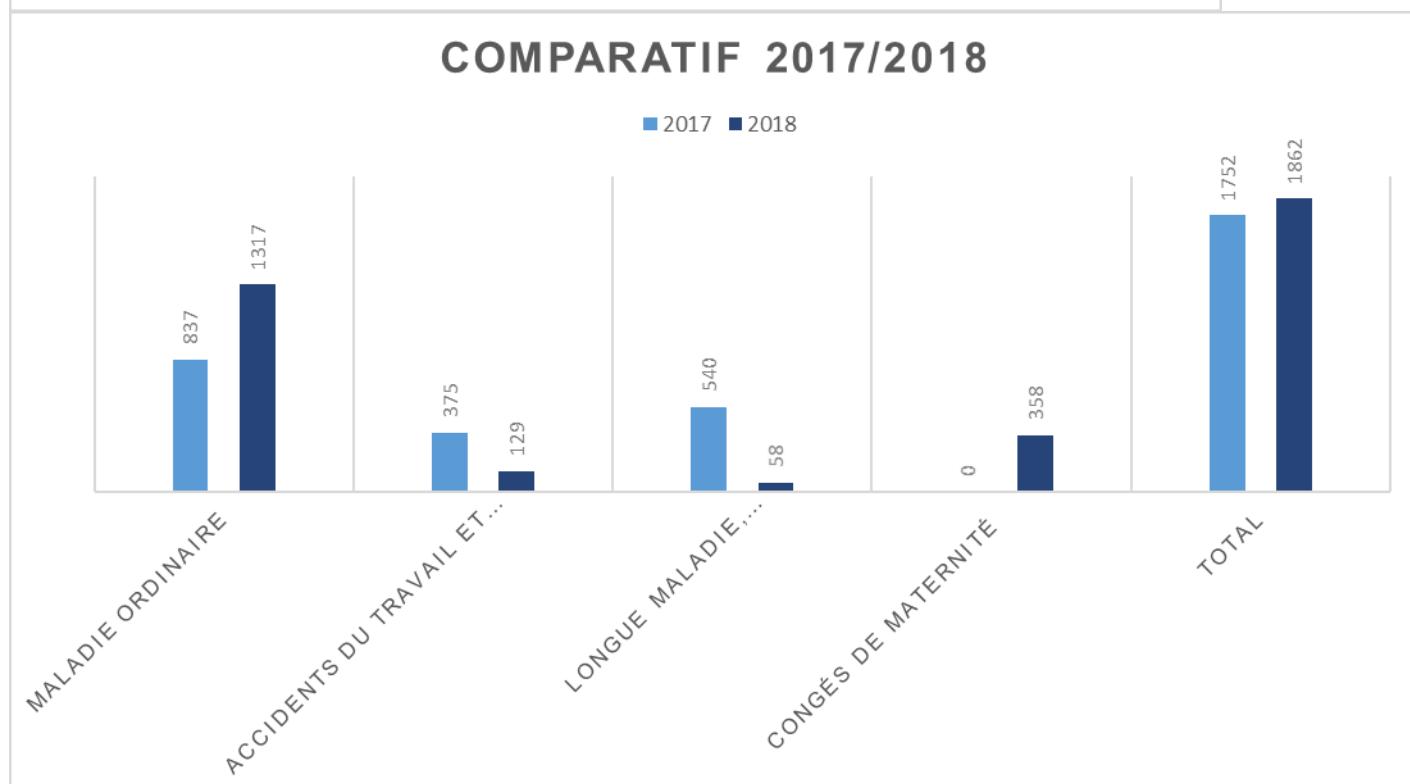
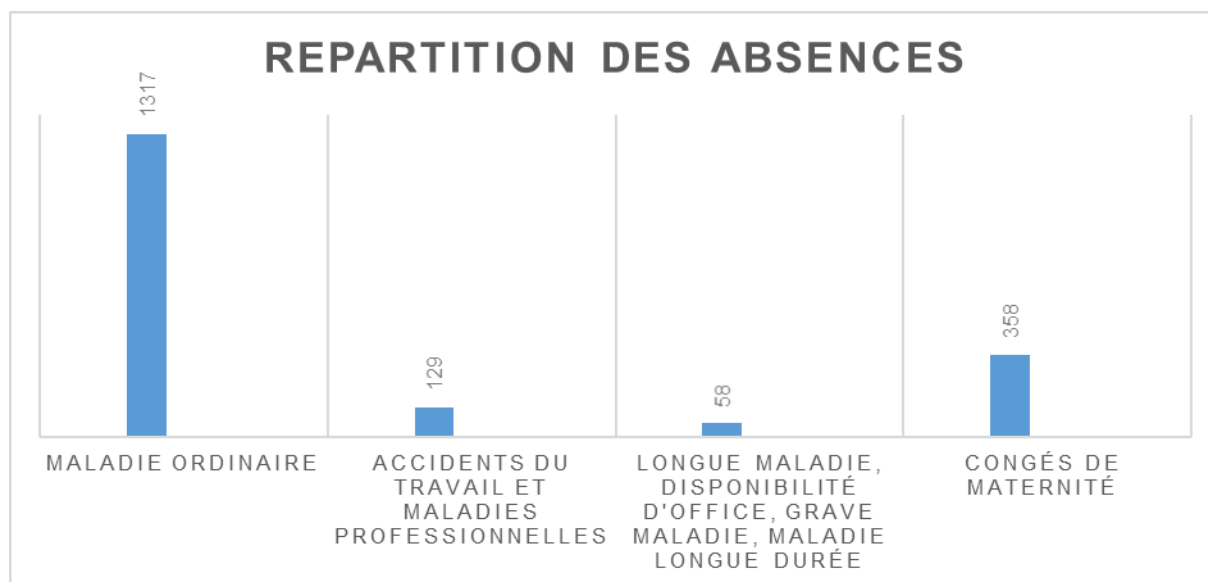




## Absences

### Décompte des jours d'absence - Répartition par type d'absence

Maladie ordinaire	1317 jours
Accidents du travail et maladies professionnelles	129 jours
Longue maladie, disponibilité d'office, grave maladie, maladie longue durée	58 jours
Congés de maternité	358 jours

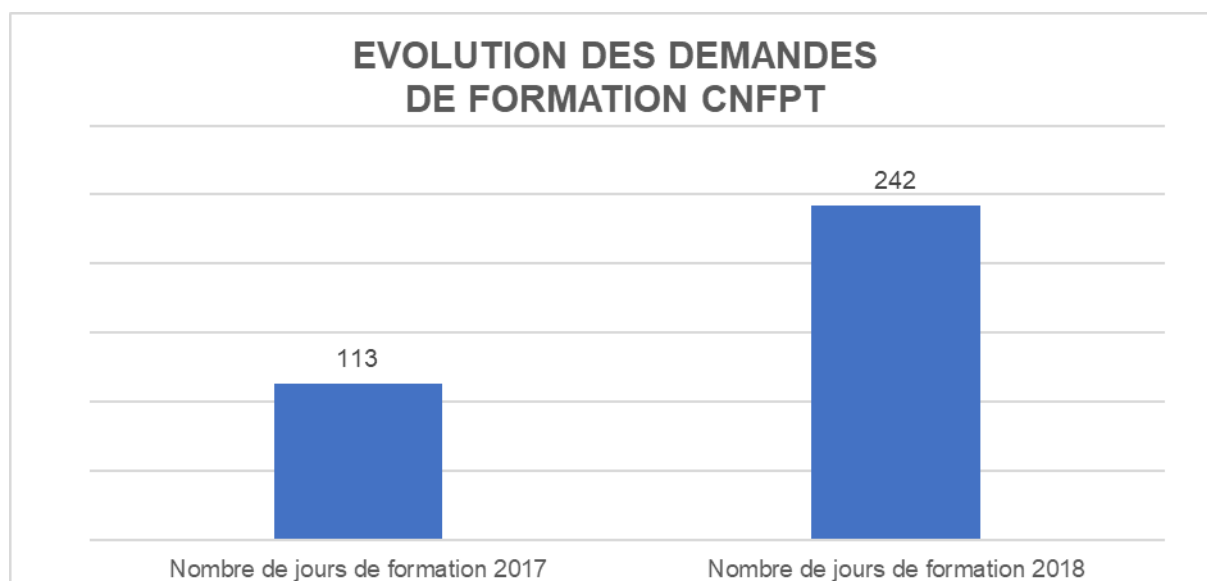
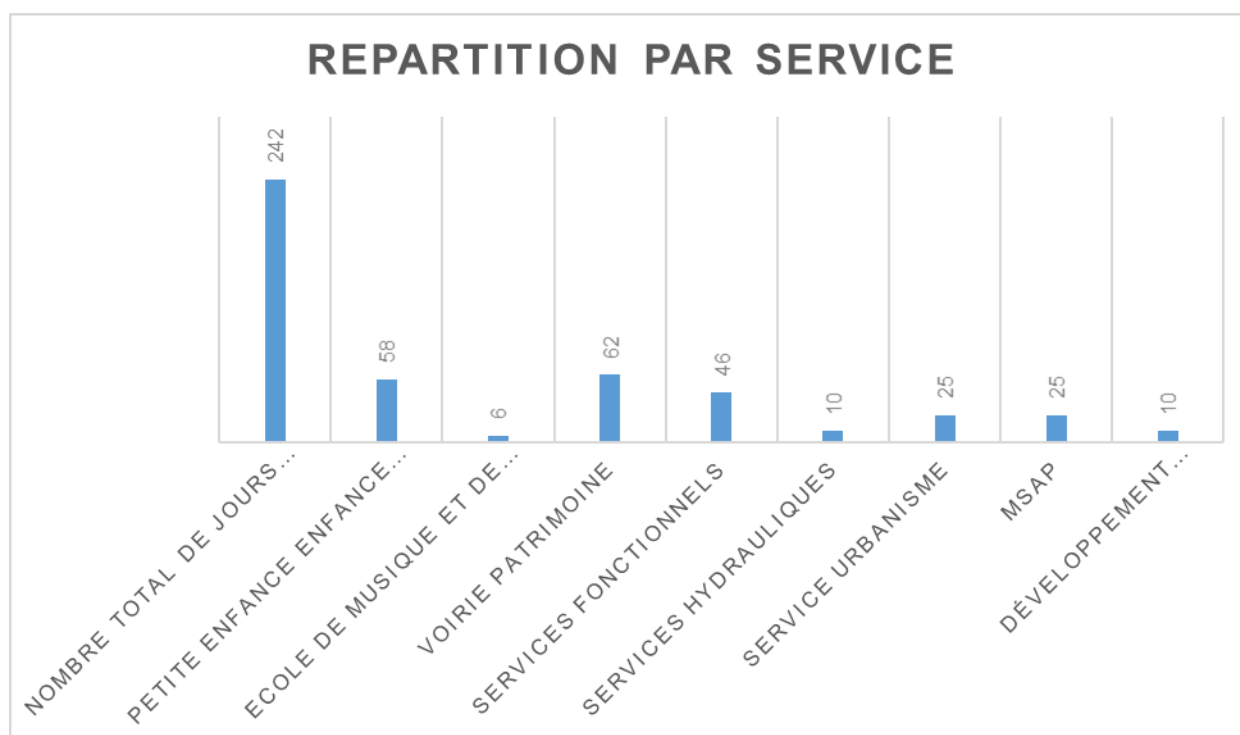


Cette augmentation du nombre de jours d'arrêts au titre de la maladie ordinaire est due au fait qu'en 2017 3 agents ont été placés en congé de longue maladie, avant leur décès en 2018.

A contrario 2 agents en arrêt sur une longue période n'ont pas sollicité leur mise en congé de longue maladie, Ils apparaissent de ce fait dans la colonne maladie ordinaire.

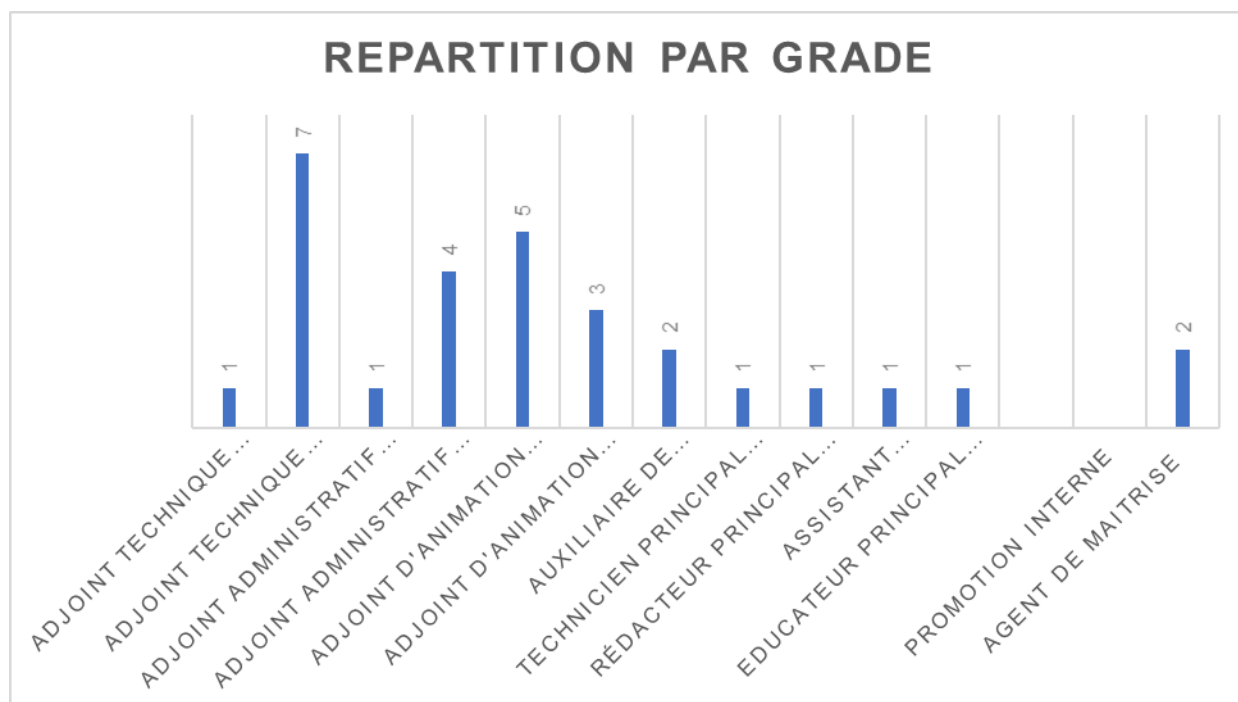
Le total du nombre de jours d'arrêt reste relativement stable entre 2017 et 2018.

## Formations CNFPT

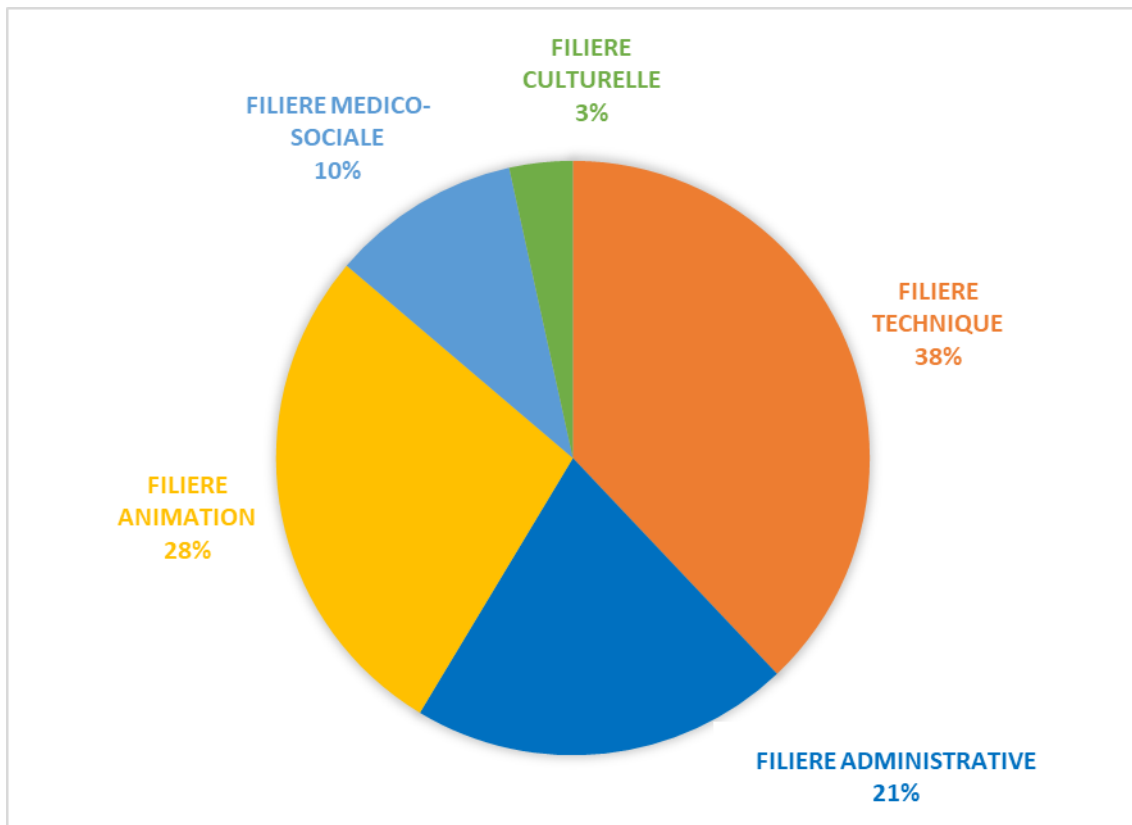


## Avancements de grade

Adjoint technique principal de 2ème classe	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	7
Adjoint administratif principal de 2ème classe	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	4
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	5
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	3
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	2
Technicien principal de 1ère classe	1
Rédacteur principal de 1ère classe	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	1
Educateur principal de jeunes enfants	1
PROMOTION INTERNE	
Agent de maitrise	2
TOTAL	29



## REPARTITION PAR FILIERE



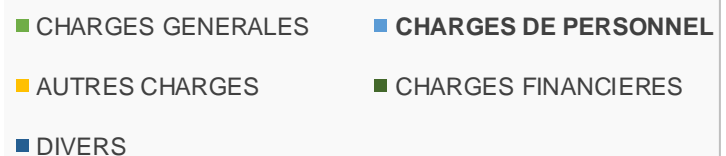
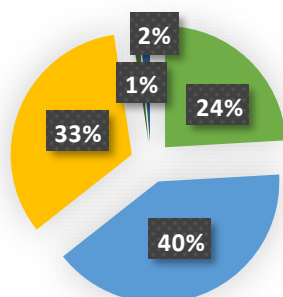
En 2018 le nombre total d'agents ayant bénéficié d'un avancement de grade est conséquent du fait que l'année 2017 correspondant à la fusion a été neutre en matière d'avancement et de promotion.

### Actes réalisés sur l'année



### Charges de personnel

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



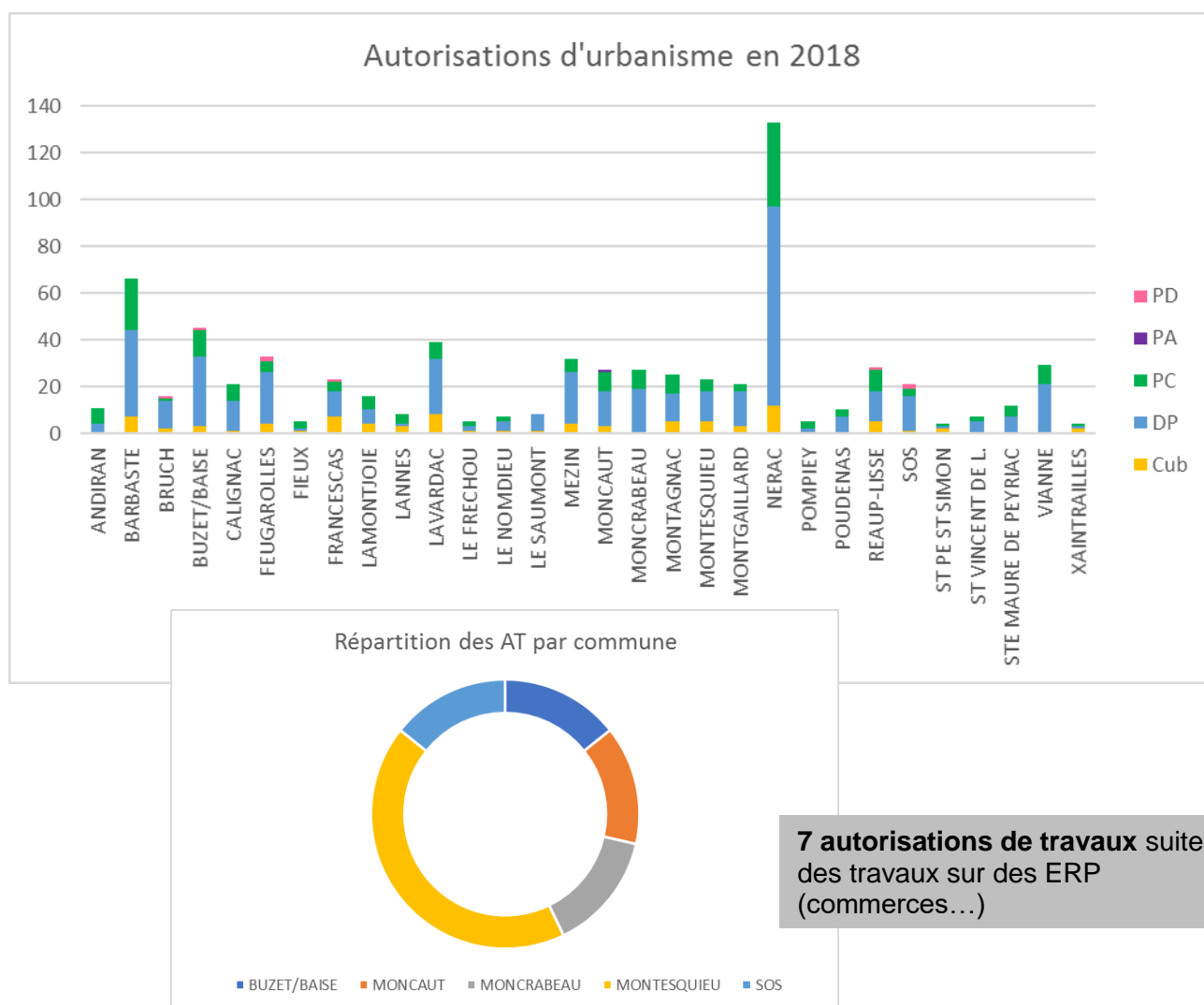
## Urbanisme – Instruction du Droit des Sols - Planification

**Effectif du service** : 5 agents ETP

Le service urbanisme est composé de 5 agents à temps complet depuis l'arrivée du technicien « OPAH » en mars 2018 et d'une assistante administrative.

### Bilan 2018

#### Autorisations du Droit des Sols (ADS)



#### Missions complémentaires :

- Renseignements auprès des élus et des administrés et accompagnement dans les projets.
- Accompagnement des maires dans les procédures administratives et/ou contentieuses liées aux autorisations d'urbanisme.
- Information régulière des mairies par l'envoi d'informations sur les nouveaux textes applicables et les mises à jour des documents (PPR, Cerfa...).
- Rédaction en relation avec les services des autorisations d'urbanisme pour les biens d'Albret Communauté. Travail sur le dossier d'accessibilité des bâtiments intercommunaux avec l'architecte et les services concernés.

## Planification

### PLU

- 9 procédures en cours au 31/12/2018 dont **5 lancées en 2018**
- Organisation, participation à l'ensemble des documents d'urbanisme
- Accompagnement des mairies dans la réflexion sur l'évolution de leur document d'urbanisme

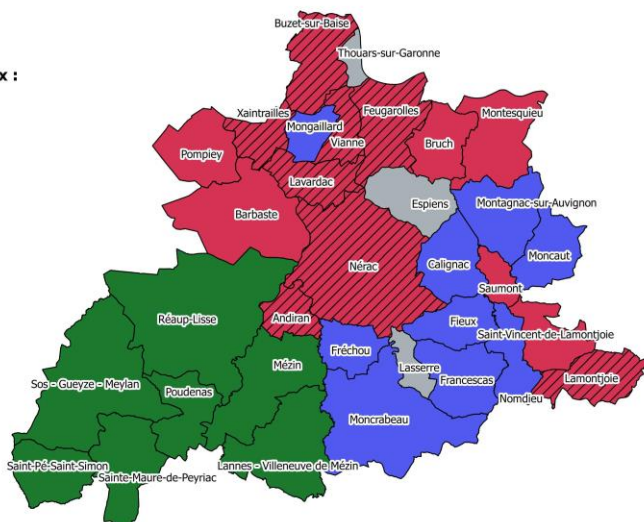


### Statut des documents d'urbanisme communaux sur le territoire d'Albret Communauté

#### Légende

##### Documents d'urbanisme communaux :

- Pas de document en cours
- Carte communale
- PLU
- PLUi
- /// En cours



Carte réalisée en février 2019 par Albret Communauté  
Source : IGN, 2015



- Suivi financier de l'ensemble des procédures de planification
- SCoT et PCAET  
Animation, suivi, participation active à l'élaboration des documents

### Perspectives 2019

- Planification : finalisation des procédures et lancement du PLUi de l'Albret, approbation du PCAET et du SCOT.
- Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap) : lancement de la phase travaux.
- Organisation de réunions avec les secrétaires de mairie tous les trimestres pour faire le point sur le fonctionnement et les évolutions réglementaires, objectif non atteint en 2018.
- Création de l'aire d'accueil des gens du voyage.

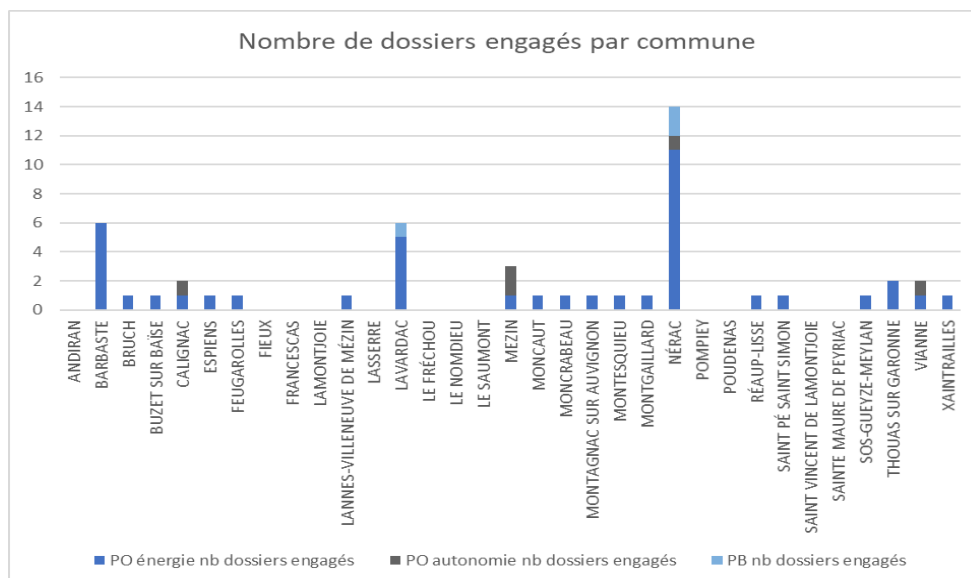
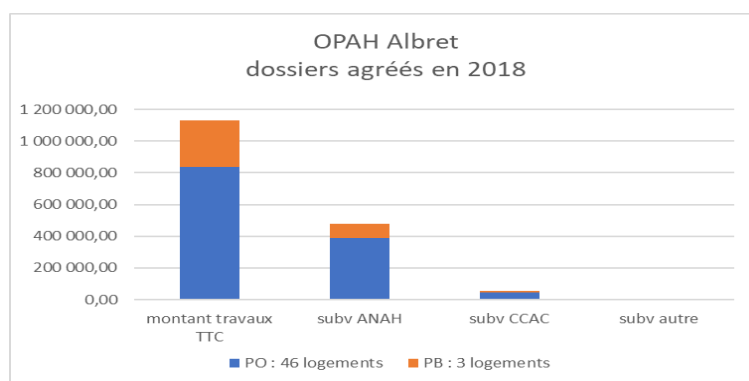
### Budget

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement service (hors salaires)	5080 €	0
Procédures de planification	109 600 €	63 800 €

## Habitat

- Animation de l'Opération Programmée de l'Habitat (OPAH) :
  - Visite technique des logements en amont du dépôt des dossiers et à la fin des travaux.
  - Accompagnement des administrés pour le montage de dossier, le choix des travaux et des artisans.
  - Aides versées par Albret Communauté aux propriétaires qui réalisent des travaux d'autonomie de la personne et d'économie d'énergie.

	Dossiers agréés en 2018			
	montant travaux TTC	subv ANAH	subv CCAC	subv autre
Propriétaires Occupants : 46 logements	834 906,17	388 879,64	43 039,55	3 500,00
Propriétaires Bailleurs : 3 logements	295 743,00	87 306,00	11 829,42	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 130 649,17</b>	<b>476 185,64</b>	<b>54 868,97</b>	<b>3 500,00</b>



- Participation à la mise en place et au suivi du dispositif ARTEE.
- Participation à l'élaboration et à la mise en place du guichet unique.
- Réponse aux sollicitations des différents services d'Albret Communauté.
- Travail avec les agents TEPOS sur diverses démarches transversales.

## Perspectives 2019 Habitat

- Lancement d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) avec les mêmes caractéristiques que l'ancienne OPAH (2014-2019).
- Réflexion sur le lancement d'un Programme Local de l'Habitat (PLH).
- Travail sur la mise en place en 2021 d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) avec le lancement en 2019 d'une étude de « calibrage ».

## **Aménagement et Développement Economique**

**Effectif du service** : 4 ETP

### Mission du service

Participer à toute réflexion ou à toute action de nature à favoriser le développement économique et territorial et l'autonomie énergétique d'Albret Communauté.

### Activités du service

#### Zones d'Activité Economique : commercialisation et gestion



- ZA de Comblat à BARBASTE : 1 lot vendu
- ZA de Larqué à MONTESQUIEU : 3 lots dont la vente est engagée
- Ateliers-relais : 3 levées d'option et 1 vente effective

Produit attendu de l'activité 2018 : **144 625€**

### Porteurs de projet



Le service informe, oriente et accompagne les porteurs de projet du territoire (publics et privés) dans leurs démarches et leurs recherches de subventions.

Bilan 2018 : une quinzaine de sollicitations

### Projet Economique de Territoire

Le service participe à l'élaboration du projet de développement économique, qui oriente la stratégie à mettre en œuvre, et qui est décliné en programme d'actions.

Le service organise des temps d'échanges afin de susciter la réflexion

- **05/04/2018 : Conférence sur le changement climatique**  
Intervenant : Jean-François BERTHOUMIEU, directeur de l'Association Climatologique de Moyenne-Garonne et du Sud-Ouest
- **31/05/2018 : Ateliers participatifs** sur le projet économique du territoire  
Intervenant : M. GRAND, prestataire de la DDT de Lot-et-Garonne
- **19/11/2018 : Conférence sur les cœurs de ville et villages de demain**  
Intervenant : David LESTOUX, Spécialiste de l'attractivité commerciale





## Contrat de dynamisation et de cohésion



Deux réunions techniques avec les services de la région ont été organisées sur la mise en œuvre et les périmètres pertinents envisagés pour cette contractualisation.

## Convention de revitalisation Syngenta



Suite au licenciement de 12 personnes par l'entreprise Syngenta, l'Etat (la DIRECCTE) a imposé la mise en place d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Par cette convention, **Syngenta s'engage à investir 50 000 € sur le territoire, pour favoriser la création d'emplois.**

Bilan 2018 : 2 réunions et **37 000€ engagés pour 17 entreprises**

## Programme LEADER : mise en œuvre



L'Albret a été retenu pour **animer et gérer le programme LEADER 2014-2020 sur le territoire, avec une enveloppe globale de FEADER de 1 282 940 €.**

Bilan 2018 : 1 comité de programmation qui a permis de procéder aux premiers engagements.

## Contrat de Ruralité



Conclu pour une durée de 4 ans, le Contrat de Ruralité est un dispositif porté par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), permettant de coordonner l'action publique dans les territoires, et soutenir des projets en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des centres-bourgs, de mobilité, de transition écologique ou de cohésion sociale.

Bilan 2018 : 2 comités de suivi qui ont eu pour but de faire un point sur l'avancée des projets programmés en 2017, et sélectionner les projets retenus au titre de l'année 2018 :

- Création d'un espace santé et social intergénérationnel sur la commune de Bruch (447 386,88 € de DSIL accordé)
- Mise en place d'un schéma de signalisation des zones d'activité pour Albret Communauté (27 884,80 € de DSIL accordé)

## Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM)



Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) est un dispositif principalement destiné à financer les opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver et développer un tissu d'entreprises de proximité.

Candidature déposée en 2012, retenue en 2015. Signature de la convention en 2016. Solde du programme en 2018.

Bilan 2018 :

- 22 bilans-conseils réalisés (valeur totale : 17 600€)
- 19 projets d'investissement aboutis dans l'équipement professionnel, l'aménagement du point de vente ou des ateliers, la rénovation des façades, ...
- 6 emplois créés
- **125 077€ d'aides directes versées dont 28% par Albret Communauté**

## Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte : pour la rénovation énergétique de l'intercommunalités et des communes.



Retenu début 2017 à cet appel à projet, 2018 a été l'année de réalisation des travaux de rénovation, éligibles aux certificats d'économies d'énergie (CEE). Grâce aux CEE couvrant 100% des dépenses, les achats et travaux suivants ont été réalisés

⇒ Albret Communauté : équipements de chauffage, menuiseries, isolation des combles. Montant des opérations : 251 990€ + acquisition de 12 véhicules électriques

⇒ Communes : éclairage public, équipements de chauffage, menuiseries, isolation des combles. Montant des opérations 723 010€

⇒ **Montant total des opérations : 995 000€**

## Territoire à Energie Positive (TEPOS)



2018 marque le démarrage du programme « Territoire à Energie Positive » au sein d'Albret Communauté. Les deux chargés de mission TEPOS ont pris leur fonction le 14 mai. Une fois la rencontre des différents partenaires du programme réalisée, la mise en œuvre des actions du 2<sup>ème</sup> semestre 2018 a démarré, en commençant en priorité par les actions de massification :

- Transition énergétique du patrimoine public et mobilisation des CEE
- Accompagnement de la rénovation du bâti résidentiel ancien
- Réalisation d'un cadastre solaire et déploiement des énergies solaires

Actions	Objectifs
Rénovation du bâti résidentiel ancien	<ul style="list-style-type: none"><li>- 20 logements rénovés dans le cadre de l'OPAH</li><li>- Mise en place du guichet unique d'information.</li></ul>
Tertiaire public	<ul style="list-style-type: none"><li>- Conseils en Orientation Energétique pour les bâtiments communaux</li><li>- 1,2 million de travaux de rénovation réalisés grâce aux CEE</li></ul>
Déployer les énergies solaires	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place du cadastre solaire de l'Albret</li></ul>
Développer les chaufferies bois	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 études de chaudières bois énergie réalisées</li></ul>
Développer l'hydroélectricité	<ul style="list-style-type: none"><li>- 1 étude de réarmement de moulin</li></ul>
Promotion de la mobilité électrique	<ul style="list-style-type: none"><li>- Acquisition de 12 véhicules électriques pour les besoins de la collectivité.</li><li>- Installation de 11 bornes de recharge.</li></ul>
Développement de l'écomobilité	<ul style="list-style-type: none"><li>- Animation du Challenge de la Mobilité.</li></ul>
Favoriser la mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"><li>- 5,300 kilomètres de pistes cyclables créés (Scandibérique)</li></ul>

Légende : Rénovation du bâti, développement des énergies renouvelables, mobilité

## Contrat Local de Santé de l'Albret (CLS)



Le CLS est un document d'orientation et de programmation établi pour 3 ans, qui définit des actions locales portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Signé en 2017 par Albret Communauté et ses 12 partenaires (ARS, CPAM, MSA, Centre Hospitalier, ...), 6 thématiques principales et 20 actions y ont été inscrites.

Bilan 2018 : mise en œuvre de plusieurs de ces actions et tenue d'un comité de pilotage pour faire le point sur les projets engagés à mi-contrat.

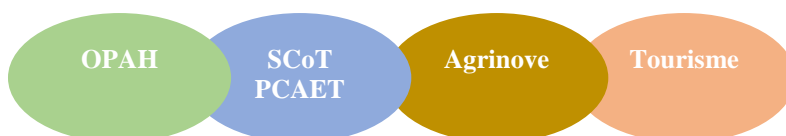
## Maison de Santé Pluriprofessionnelle de l'Albret (MSP)



La MSP a ouvert ses portes en janvier 2017, et comprend 12 professionnels de santé permanents (2 médecins généralistes, 9 infirmiers, 1 sage-femme, 1 psychologue, 1 orthophoniste, 1 orthoptiste), ainsi que des permanences ponctuelles (dermatologue, psychomotricienne, endocrinologue).

Le service fait le lien entre les professionnels et la collectivité (baux locatifs, loyers, clefs, ménage, ...), et accompagne le Pôle de Santé, notamment dans son action relative à la démographie médicale (actions de promotion de la MSP et du Pôle de Santé, rencontre avec les étudiants en médecine, ...).

⇒ En parallèle, le service participe aux travaux sur ces thématiques, portés par d'autres services, internes ou externes à la collectivité.



## **BILAN CHIFFRÉ 2018 DEVELOPPEMENT ECO**

Dépenses réalisées	2018	Recettes perçues	2 018
Salaires et charges	88 879	Subvention Région sur salaires	17 858
Subvention à AGRINOVE	224 000	Remboursement Wimax	12 857
Aides directes aux petites entreprises (OCM)	80 037	Participation des entreprises aux bilans-conseils (OCM)	7 329
Financement des bilans-conseils petites entreprises (OCM)	15 549	Subvention Etat signalétique ZA	4 834
Solde travaux Wimax	16 903		
Régularisation trop perçu sur subventions	9 384		
Frais d'animation, d'organisation et communication (conférences, intervenants extérieurs,...)	11 566		
Honoraires liés aux transferts de propriété des ZA et ateliers-relais	8 644		
Adhésions diverses et partenariats			
- Synd. Lot-et-G Numérique	3 068		
- Initiative Lot et Garonne	2 803		
- Chambre des Métiers	2 500		
- LEADER France	600		
- Vitrites de France	208		
TOTAL	<b>461 338</b>	TOTAL	<b>42 878</b>

NB : En recettes, le reste des subventions sur salaires intervient en n+1.

# BILAN CHIFFRÉ 2018 TEPOS

## BUDGET TEPOS

	Dépenses		Recettes
Salaires et charges	55231.30	ADEME	28539.34
Dépenses de fonctionnement	4009.52	REGION	23739.34
Dépenses d'équipement	4037.99	AC	11 013
TOTAL	63278.81		63278.81

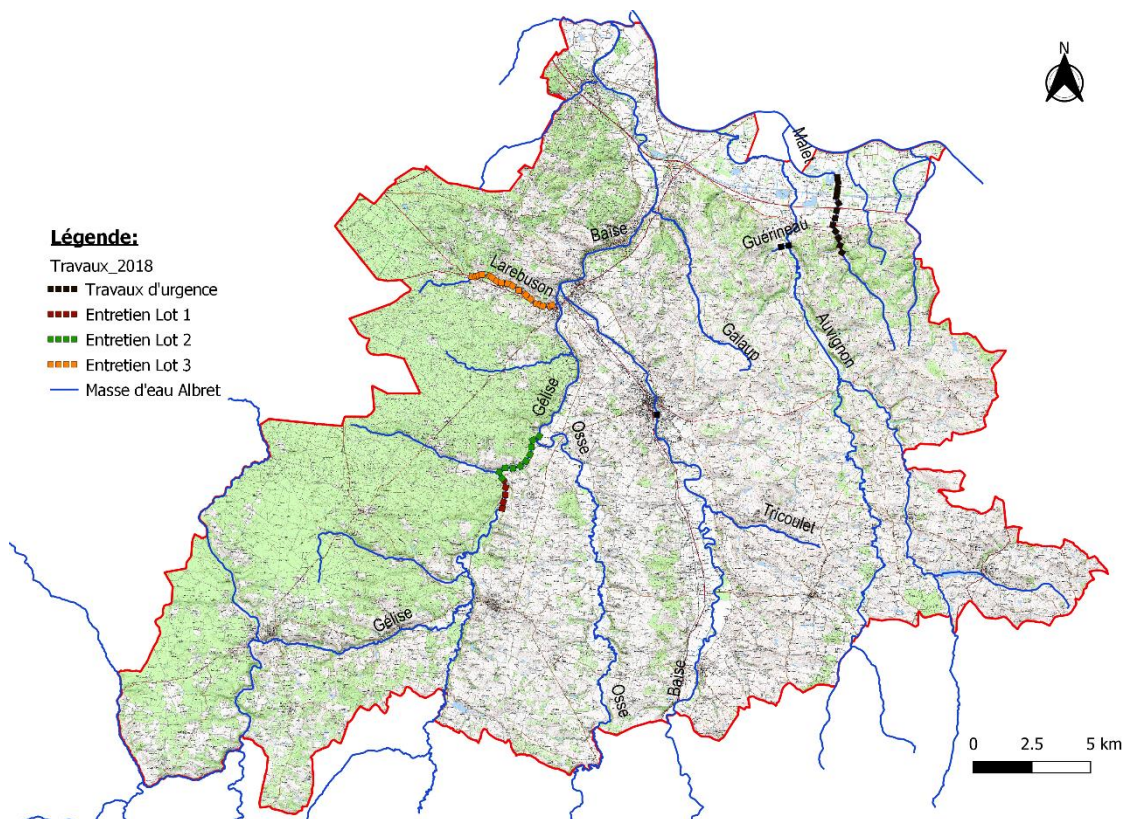
## BUDGET ACTIONS

	Dépenses		Recettes
Achat de 12 véhicules électriques	227 000	CEE TEPCV	104611
		Bonus écologique	72000
		Prime à la conversion	5000
		Albret Communauté	45402
Cadastre Solaire In Sun We Trust	6000	Région	4800
		Albret Communauté	1200

## Hydraulique (Rivières et GEMAPI)

Effectif du service : 3 agents ETP

### Travaux d'entretien de la ripisylve



Restauration et entretien de ripisylve						
Bassin	Rivière	Voie	Nature	Entreprise	Linéaire	Coûts (TTC)
Gélise	Gélise	Fluviale	Ripisylve	Thiers TP	6,6 Kmlb	38 016,00 €
Gélise	Gélise	Terrestre	Ripisylve	Montieux	2,8 Kmlb	8 630,40 €
Gélise	Larebuson	Terrestre	Ripisylve	Biotop	14 Kmlb	25 596,00 €
Auvignon	Guérineau	Terrestre	Travaux d'urgence	Agir	680 mlb	2 006,00 €
Garonne	Malet	Terrestre	Travaux d'urgence	Agir	2,8 Kmlb	10 000,00 €
Garonne	Malet	Terrestre	Travaux d'urgence	Jardins de Laurent	2,6 Kmlb	5 500,00 €
Baïse	Baïse	Terrestre	Travaux d'urgence	Cerf	25m	5 280,00 €
<b>Total</b>					<b>29,48 Kmlb</b>	<b>95 028,40 €</b>

## Désembâclement



*Barge de travail et zone de dépôt du bois*

Embâcles					
Bassin	Rivière	Voie	Nature	Entreprise	Coûts (TTC)
Gélise	Gélise	Terrestre	Désembâclement	Thiers TP	18 447,00 €
Gélise	Osse	Terrestre	Désembâclement	Thiers TP	1 798,50 €
Auvignon	Auvignon	Terrestre	Désembâclement	Thiers TP	4 428,60 €
<b>Total</b>					<b>24 674,10 €</b>

**Etude sur la valorisation des zones inondables de l'Auvignon** (92 743 €)

Albret Communauté exerce la compétence « Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations » sur le bassin versant des Auvignons depuis 2017.

L'étude porte sur la caractérisation des merlons agricoles de l'Auvignon sur sa partie lot-et-garonnaise et sur la définition de leur influence sur les crues du cours d'eau.

Son principal objectif est de vérifier l'opportunité de remobiliser des zones d'expansion des crues en arrière de ces merlons, qui jalonnent près de 14 km de rivière. A terme, le but est de définir des solutions en vue de la réduction du risque inondation sur le secteur de Bruch, situé en aval du domaine d'étude.

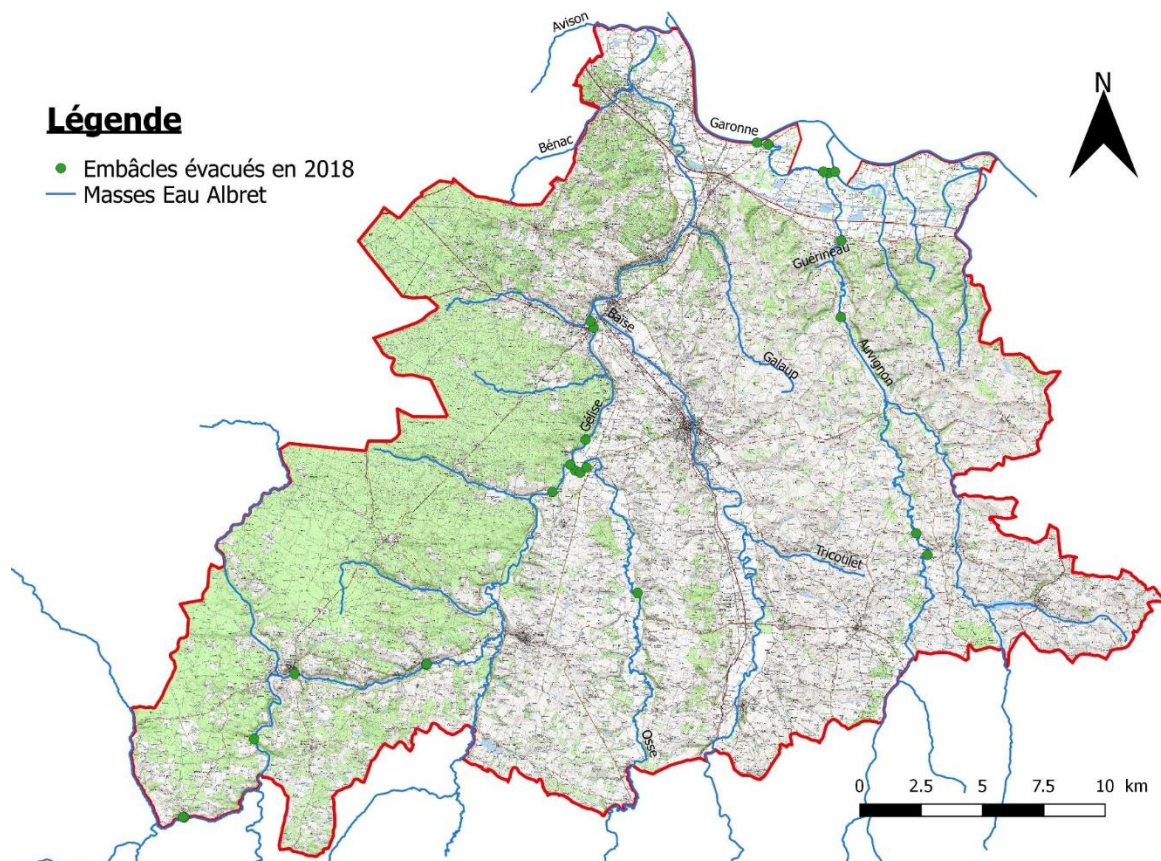
Cette étude hydraulique a mis en évidence une influence relativement limitée des merlons étudiés sur le débit de crue au niveau de la commune de Bruch. Ainsi, y créer des brèches ou les supprimer n'induirait aucune réduction de l'aléa sur les secteurs à enjeux.

D'autres solutions sont donc à l'étude et devraient être proposées en 2020.

### **Animation du site Natura 2000 de la Gélise**

Conformément aux derniers comités de pilotage des 6 septembre 2016 à Parleboscq (40) et 6 mars 2018 à Saint-Pé-Saint-Simon (47), l'animation du site Natura 2000 de la Gélise en 2018 s'est orientée principalement sur la communication et la sensibilisation, notamment auprès des scolaires, comme en 2017. Ainsi, plusieurs actions ont été mises en place en 2018 :

- Mise à jour du **site Internet**,
- Diffusion d'une **lettre d'information**,
- Organisation de **3 réunions à destination des élus** du territoire,
- Organisation d'une randonnée nature (environ 15 personnes présentes) et animation d'un stand dans le cadre de la **Garenne Partie** de Nérac (47),
- Organisation d'une **randonnée nature** en partenariat avec le Centre d'Etudes de Découverte du Paysage 47 (4 personnes présentes),
- Animation d'un stand dans le cadre des **Automnales** de Mézin (47),
- Encadrement d'une randonnée lors de la **Fête de la Saint Simon** sur la commune de Saint-Pé-Saint-Simon (47) ; environ 20 personnes présentes,
- Intervention auprès de **11 établissements scolaires** du territoire soit environ 350 élèves.





*Animation auprès de l'école de Barbaste dans le cadre de la fête de la nature le 24/05/2018*



*Nettoyage de la Gueyze – 22/08/2018*

Une autre part importante de l'animation du site Natura 2000 de la Gélise concerne la contractualisation, avec les agriculteurs mais aussi avec les propriétaires privés.

Les contrats à destination des agriculteurs sont les mesures agro-environnementales et climatiques, financées par l'Union Européenne et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces mesures prévoient principalement une gestion extensive des prairies et une reconversion des cultures en prairies. Le PAEC (projet agro-environnemental et climatique) permettant aux agriculteurs de s'engager dans ces mesures a été mis en place en 2016 et a été actualisé en 2017 et en 2018. Sur le site Natura 2000 de la Gélise, la mise en place des MAEC est assurée par l'animatrice du site Natura 2000 de la Gélise dans le Lot-et-Garonne et dans les Landes, et par l'ADASEA 32 dans le Gers.

Les contrats concernant les propriétaires privés sont les contrats non agricoles non forestiers, ou contrats « ni-ni » ; ils sont cofinancés par l'Union Européenne et par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

- **2 contrats « ni-ni »** ont été signés, pour des mesures de restauration de plan d'eau (4 840 €) et de création de plan d'eau (10 360 €), tous deux sur la commune de Réaup-Lisse (47).
- **3 agriculteurs** se sont engagés dans des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEc) en Aquitaine, pour une surface totale de **56,21 hectares** (27,82 ha dans le Lot-et-Garonne, 28,39 ha dans les Landes) et un montant de subventions de 77 489,77 € sur 5 ans.
- **2 agriculteurs** se sont engagés dans des MAEC en Occitanie (animation ADASEA du Gers).

Les autres missions ont été les suivantes :

- Aide technique, afin de conseiller les propriétaires privés ou les porteurs de projets sur les actions qu'ils souhaitent mettre en place dans le site Natura 2000 de la Gélise et les appuyer pour les évaluations des incidences (**7 propriétaires, 2 entreprises et 3 collectivités rencontrés**),
- Animation de réseau,
- Amélioration des connaissances,
- Actions de veille,
- Gestion administrative et financière.

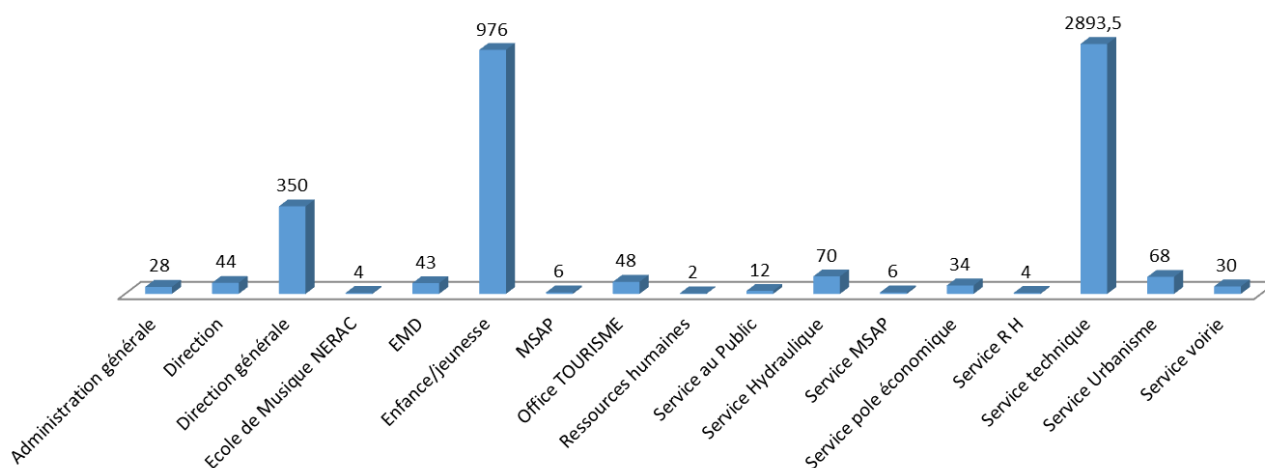
Coût de la mission (salaire, charges, frais et communication) : **38 858,01 € TTC**

**Effectif du service** : 4 agents ETP

## Missions du service

- Gérer l'ensemble du patrimoine végétal.
- Gérer et améliorer l'ensemble du patrimoine bâti.
- Veiller au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité.
- Organiser, réaliser et coordonner aux plans technique, administratif et financier l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coût.

## Temps passé par service



## Quelques chiffres

- Environ **300 km de chemins** de randonnées réparties en trois secteurs.
- Suivi, entretien et réparations sur une trentaine de bâtiments.
- Entretien d'une quinzaine de zones d'activités et du port de Nérac.
- 2018 : **480 interventions** réalisées pour **4471 heures-agents**.

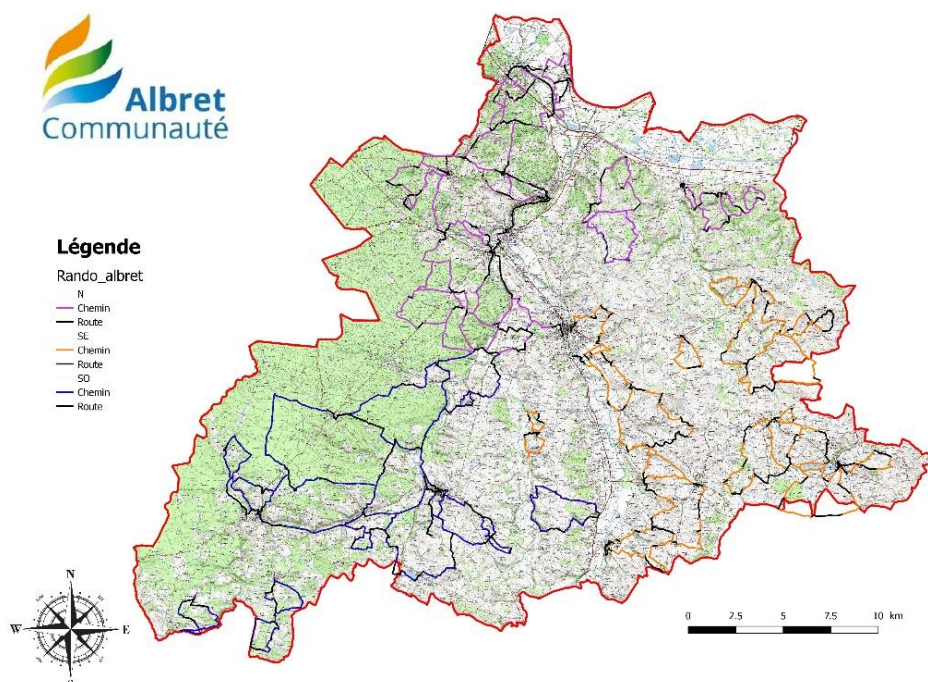


Figure 1 : Réseau de chemin de randonnée



## Coût du service

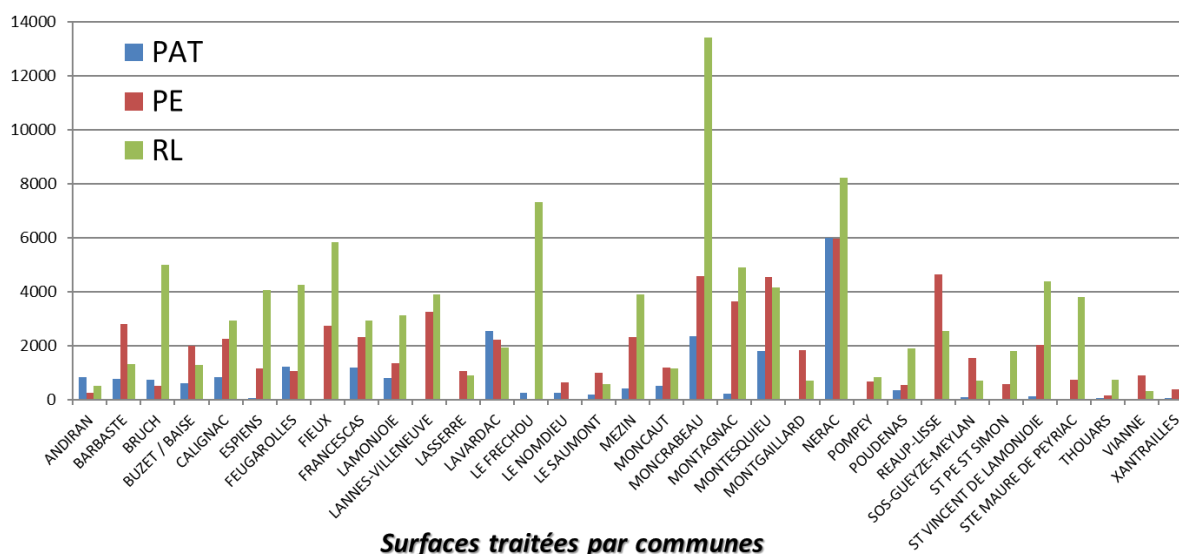
Désignation	Dépenses 2018
Fonctionnement / personnel	125 719 €
matériel	9 737 €
Batiments	290 900 €
Chemins de randonnées	41 888 €
espaces verts	14 923 €
Aire des gens du voyage	41 950 €
	<b>525 116 €</b>

## VOIRIE

Effectif du service : 30 agents ETP

### Travaux sur la chaussée en régie :

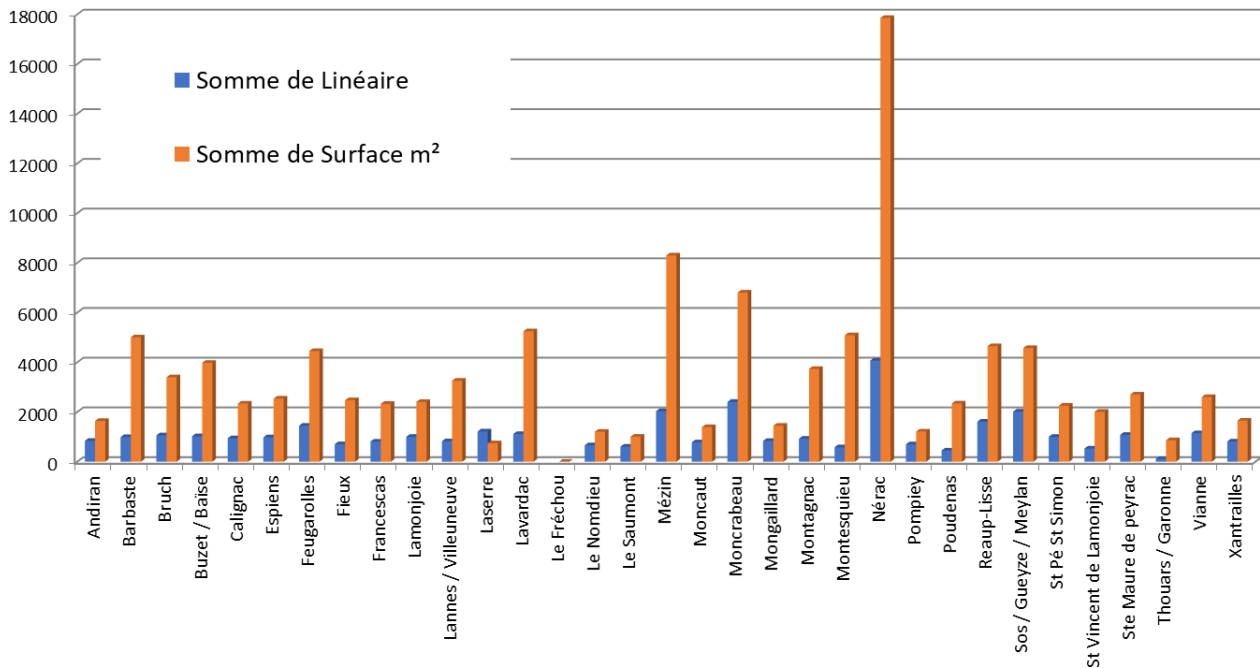
- |                        | Point à temps |                           |                     |  |
|------------------------|---------------|---------------------------|---------------------|--|
| • PAT :                | 29 212 € HT   | (22 190 m <sup>2</sup> )  | (149 interventions) |  |
| • Prépa d'enduit:      | 76 888 € HT   | (60 888 m <sup>2</sup> )  | (63 interventions)  |  |
| • Réparations locales: | 334 193 € HT  | (102 425 m <sup>2</sup> ) | (145 interventions) |  |



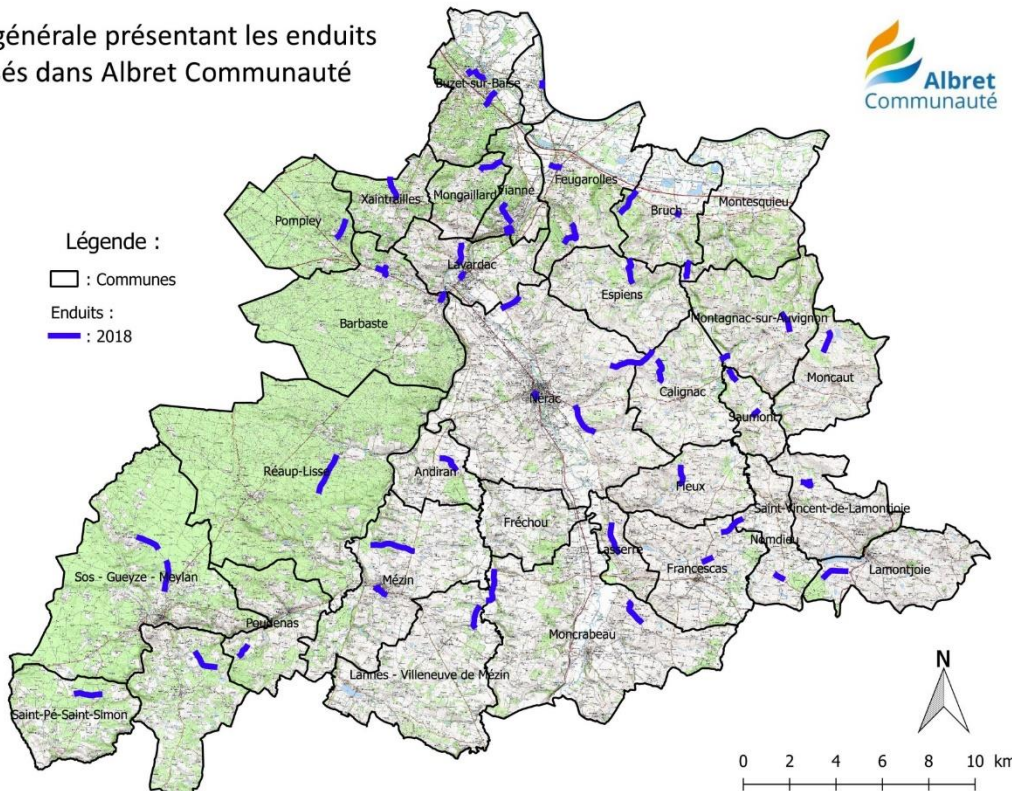
## Enduits externalisés :

	Surface	Linéaire	Coût HT
TOTAL	11,1 ha	35,5 km	159 295 €

### Linéaire et surface d'enduits par communes



### Carte générale présentant les enduits réalisés dans Albret Communauté



## Fossés (renforcement du service en 2018)

Carte générale présentant les travaux sur les fossés d'Albret Communauté



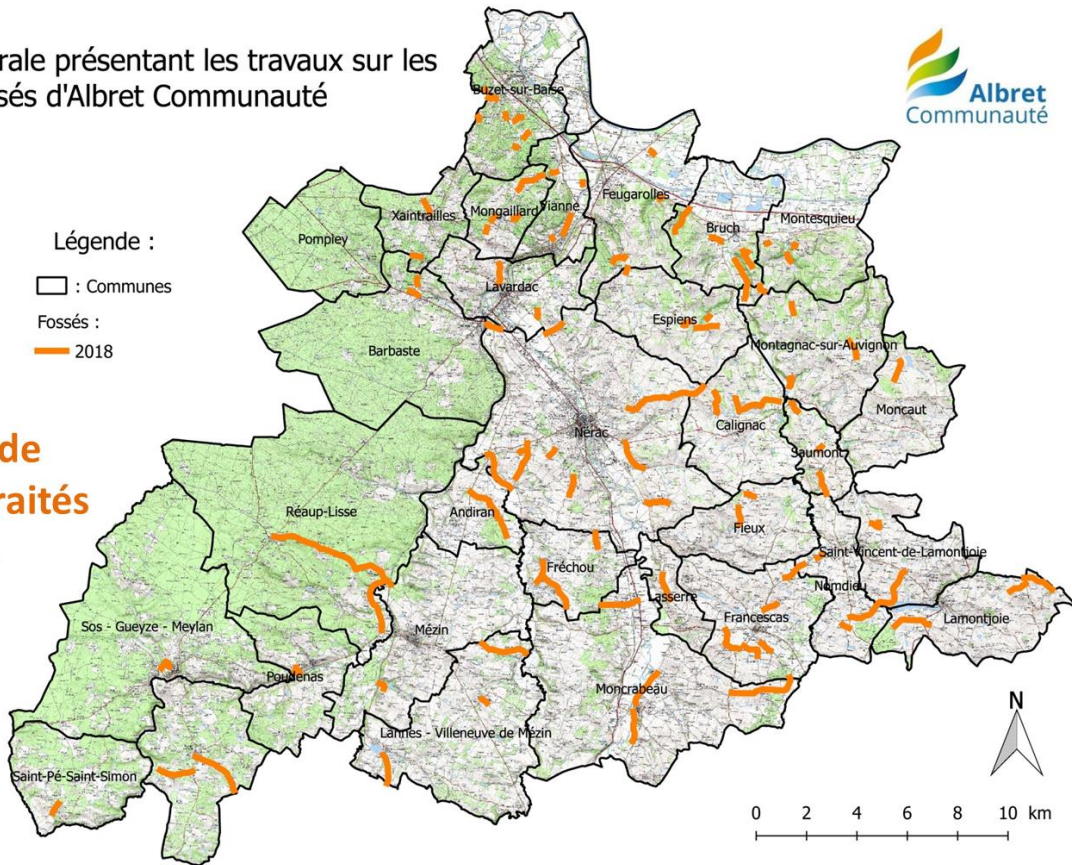
Légende :

□ : Communes

Fossés :

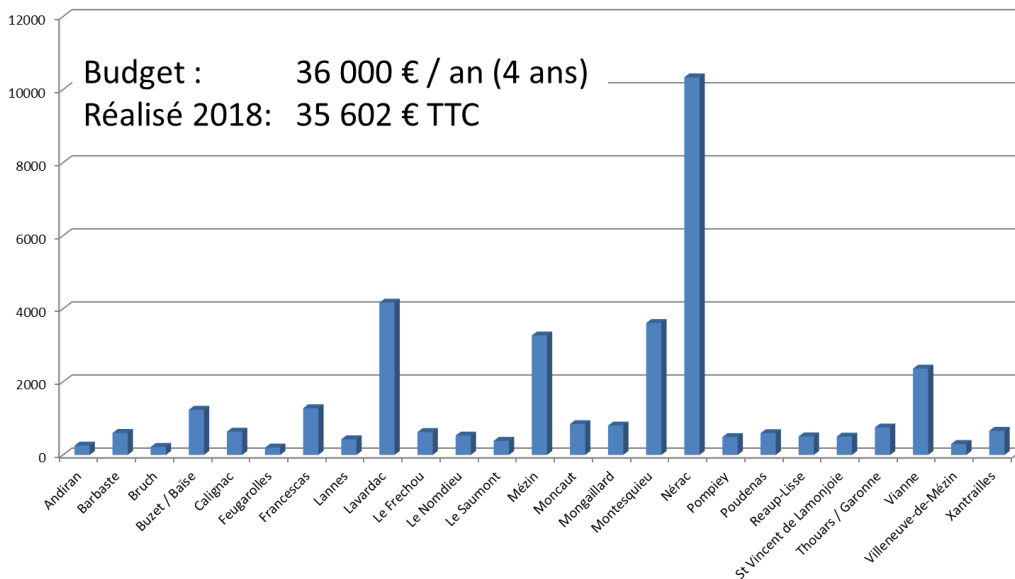
— 2018

**123 km de fossés traités en 2018**



12/02/2019 - ED  
IGN Scan 25 / Qgis

## Signalisation horizontale



## **Fauchage (210 098 € TTC)**

- Groupement de commande avec les mairies
- Le 1<sup>er</sup> passage se fait du 1<sup>er</sup> mai au 25 mai (fauchage des accotements + visibilitées voies communales + chemins ruraux)
- Le 2<sup>ème</sup> passage se fait du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août (fauchage complet des voies communales + chemins ruraux)
- Le 3<sup>ème</sup> passage se fait du 15 octobre au 30 novembre (fauchage des accotements + visibilitées voies communales uniquement)
- Fauchage raisonné sur les zones d'effondrement de talus

## **Renouvellement des véhicules**

- 160 340 € d'achat de véhicules
- 94 204 € d'entretien et réparations



# MAISON de Services au Public (MSAP)

Effectif du service : 4 agents ETP

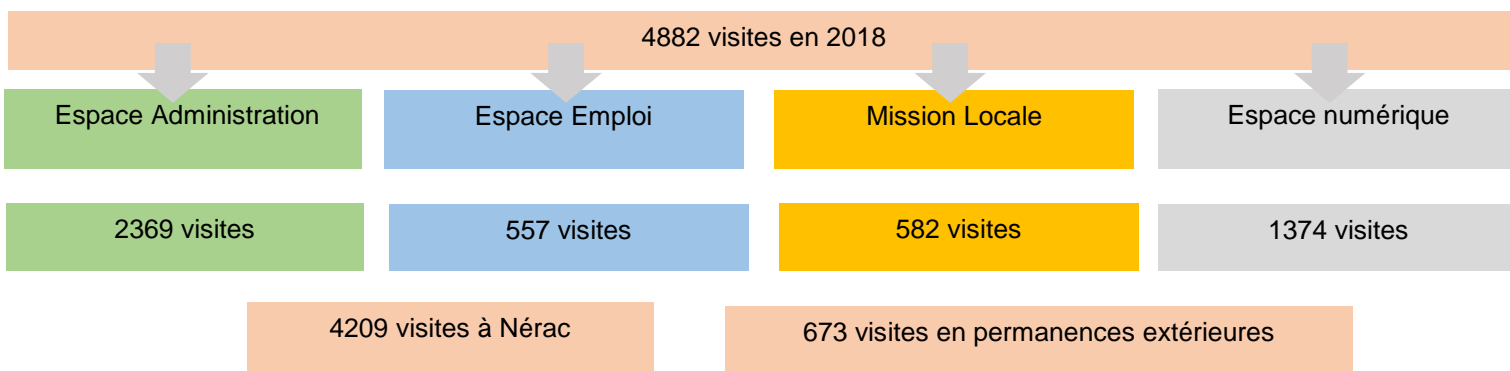
## Missions Générales

Un lieu d'accompagnement pour vos démarches professionnelles et administratives

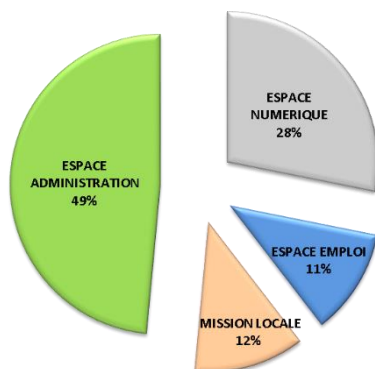
- Aide à la recherche d'emploi et à la formation à partir de 16 ans
- Aide au recrutement et conseils aux entreprises
- Accompagner dans les démarches administratives
- Simplifier l'accès aux services
- Offrir un équipement numérique en libre accès
- Développer des actions de proximité



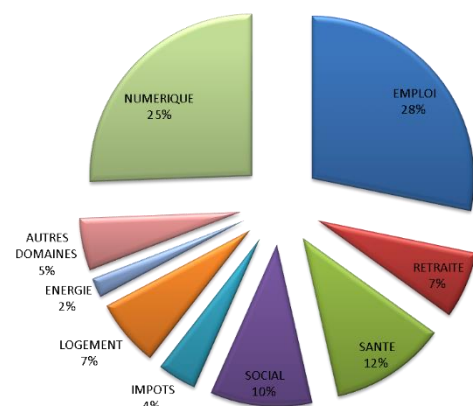
## Fréquentation MSAP 2018



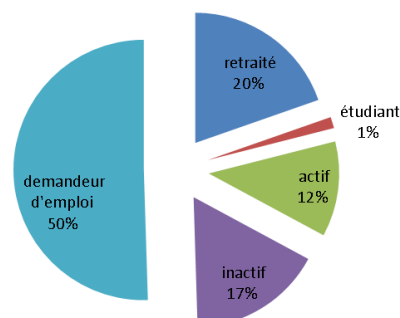
Répartition par service



Domaines sollicités



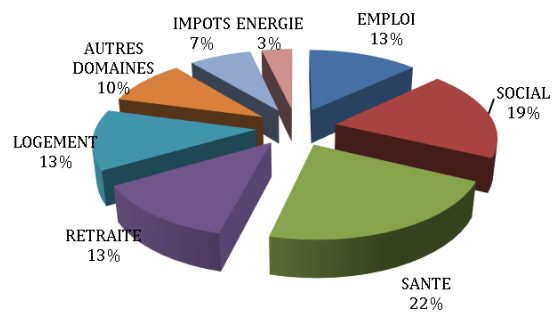
Profil des usagers



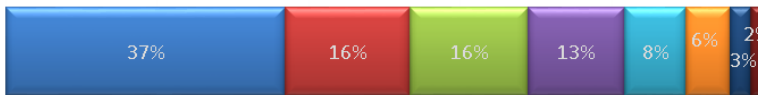
## ESPACE ADMINISTRATION

2369 visites :

- Permanence de Nérac = 1719
- Permanences extérieures = 650
  - ✓ Lavardac : 260
  - ✓ Sos : 148
  - ✓ Mézin : 110
  - ✓ Buzet : 155



### L'accompagnement de l'Espace Administration



- Informations et Conseils
- Echange avec l'organisme
- Accompagnement à l'utilisation des services en ligne
- Aide à la constitution et à la préparation de dossier
- Accompagnement au suivi de la demande
- Délivre une attestation ou formulaire

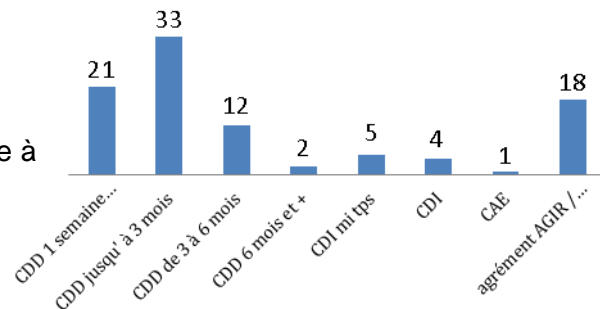
## ESPACE EMPLOI

557 visites :

- 200 personnes accompagnées / suivi professionnel personnalisé
- 87 nouvelles inscriptions

### Accompagnement professionnel :

- 18 prescriptions IAE (insertion par l'activité économique)
- 96 contrats de travail conclus (agricole / espaces verts, aide à la personne, manutention, conditionnement)



### Accompagnement et positionnement - Formations & projets professionnels :

- 2 Ateliers « Présentation + » : 15 positionnements.
- Création d'entreprise :  
Mise en place de 2 journées dédiées à la création d'entreprise en partenariat avec l'ADIE et POLE EMPLOI (février et nov 2018) : 2 cafés créateurs : 40 participants = 7 financements : 5 personnels (financement de matériel pour l'accès à l'emploi) + 2 professionnels (création d'entreprise).
- 7 visites d'entreprises pour des journées de découverte des métiers ou de recrutement.
- 2 périodes d'immersion en entreprise mise en place par Pôle Emploi.
- Formation au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif & Social.
- AFIP Santé (déc 2017/ nov 2018) : 10 positionnements : 7 personnes ont intégré la formation et ont obtenu le diplôme : 100% réussite. Toutes sont actuellement en emploi.
- GRETA Agen (nov 2018 / déc 2019) : 5 positionnements : 3 admis.
- 5 prescriptions vers SYLLABE (Plateforme d'évaluation linguistique).
- 220 orientations vers les partenaires & organismes d'accompagnement.

## MISSION LOCALE

582 visites :

- 501 inscrits
- 112 nouveaux

### Accompagnement Emploi :

- 85 contrats de travail signés, dont 2 en contrat aidé.
- 6 Services Civiques.
- 3 entrées en Garantie Jeunes.
- 2 parrainages.
- 1 entrée sur le Groupement d'employeurs.
- 2 participations avec recrutement lors du « job dating » aide à la personne (Collectif Emploi Albret Confluent).
- 28 présents au forum emploi de Nérac.
- 12 participations à l'info co Yes Intérim (agence d'intérim pour la présentation de leurs offres).
- 1 visite d'entreprise à Cadralbret = 17 participants, dans le cadre de la Garantie Jeunes.

### Accompagnement Formations & projet professionnel :

- 17 parcours qualifiants, dont 5 à Nérac.
  - 3 sur le diplôme d'état accompagnant éducatif et social avec l'AFIP Santé.
  - 2 sur le diplôme d'état accompagnant éducatif et social avec le GRETA.
- 18 parcours de découverte projet professionnel dont 9 sur la plateforme d'orientation de Nérac.
- 6 orientations Syllabe (évaluation linguistique).
- 11 périodes d'immersion en milieu professionnel.
- 2 parcours « Présentation + » (Pôle Emploi).

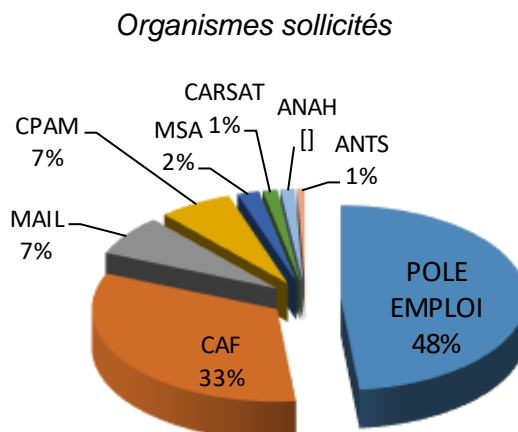
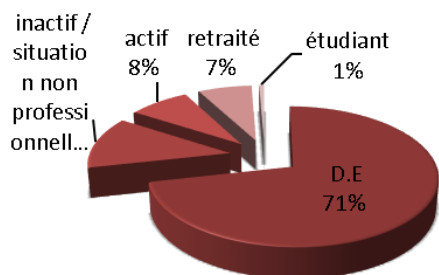
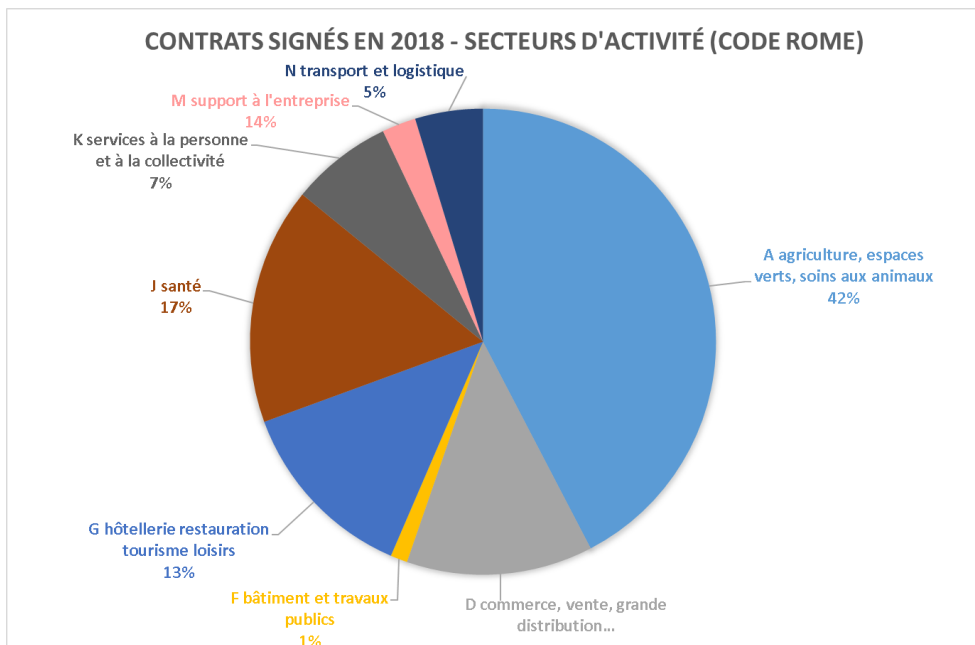
### Mobilité :

- 12 aides au permis de conduire – Fond d'Aide aux Jeunes (Département) + Pass Conduite Région.
- 20 demandes de carte Tidéo.
- 14 bons carburants.

## ESPACE NUMERIQUE

6 ordinateurs pour 1374 visites :

- 451 passages en accueil et orientation.
- 923 passages sur l'espace numérique.



Gestion de l'affichage des offres d'emploi : 111 consultations offres d'emploi

## Projets 2018/2019

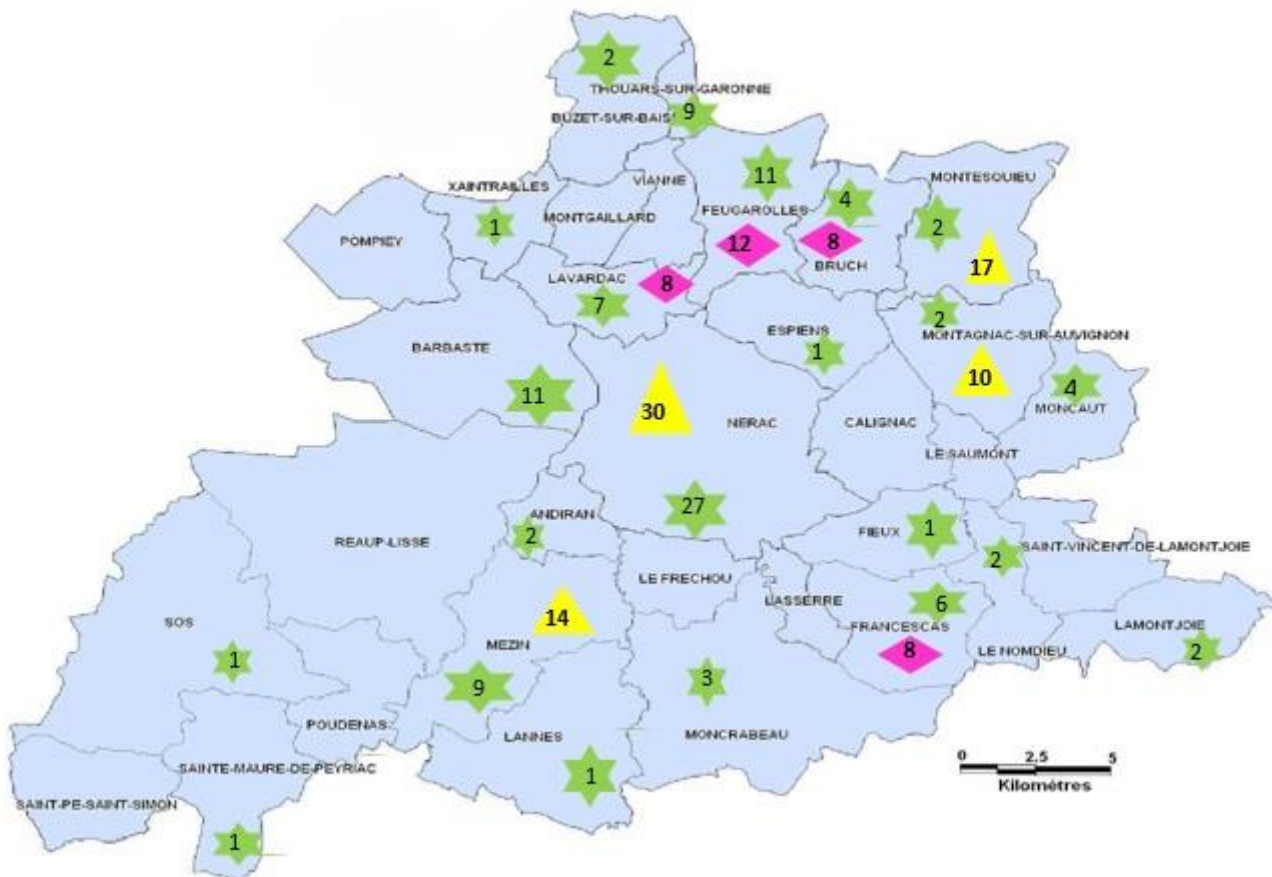
- Forum job d'été emplois saisonniers : en avril 2018, 36 entreprises, 454 offres d'emploi, 387 visiteurs.
- CLEE (Comité Local Ecole Entreprise) : signature d'une convention partenariale entre le lycée Jacques de Romas de Nérac et la MSAP pour des actions emploi et la découverte du monde de l'entreprise pour des jeunes lycéens.
- 2 sessions de formation sur le DE AES (accompagnant éducatif et social) :
  - L'action avec l'AFIP Santé, financée par Pôle Emploi et le Conseil Régional a permis la réussite de 12 stagiaires en 2018, désormais en emploi.
  - Grâce au financement de l'Etat (Plan Investissement Compétences), le GRETA propose une nouvelle session de formation en 2019, pour 12 stagiaires, sur Nérac.
- Animateur numérique : en octobre 2018, la MSAP accueille une animatrice numérique en service civique pour assurer un accueil et un accompagnement des usagers dans leurs démarches dématérialisées. Pour une durée de 8 mois, l'animatrice est venue en appui de l'accompagnement proposé par les agents de la MSAP. Elle participe notamment au développement du projet Clic 'Albret pour la lutte contre la fracture numérique.
- Projet des aînés : Albret Communauté a souhaité développer une nouvelle offre de service dans le cadre de l'Action Sociale. La MSAP a donc travaillé autour des aînés et de la mobilité et a proposé une action :  
« Pour la mobilité et la lutte contre l'isolement des seniors en Albret : un nouveau service d'animation et d'accompagnement en milieu rural. »  
Ce projet a pour objectif de lutter contre l'isolement des personnes âgées de plus de 70 ans, résidant sur le territoire de l'Albret, en proposant un accompagnement vers les sorties culturelles, de loisirs et des rencontres entre pairs.  
Une demande de subvention a été déposée en février 2019, auprès de la Conférence des financeurs, afin d'initier notamment le recrutement d'un animateur seniors, qui devra mener à bien la mise en œuvre de ce projet.



# Petite Enfance, Enfance, Jeunesse (PEEJ)

**Effectifs du service** : 55 agents permanents et 50 agents contractuels (remplacements et saisonniers)

## PETITE ENFANCE



Nombre d'assistantes maternelles



Maison d'assistantes maternelles (capacité d'accueil)



Etablissement accueil collectif (capacité d'accueil)

## Les Relais Assistants Maternels (RAM)

Les Relais Assistants Maternels sont des lieux d'accueil, d'information, d'orientation et d'accès aux droits à destination des professionnels de l'accueil à domicile (assistants maternelles et gardes à domicile) et des parents.

Ils proposent des matinées d'éveil pour les enfants et les professionnels qui les accueillent, des temps de rencontres, d'échanges et de formation pour les professionnels

### Nérac –Montequieu

15 communes  
54 assistantes maternelles en activité

### Lavardac – Buzet

9 communes  
40 assistantes maternelles en activité

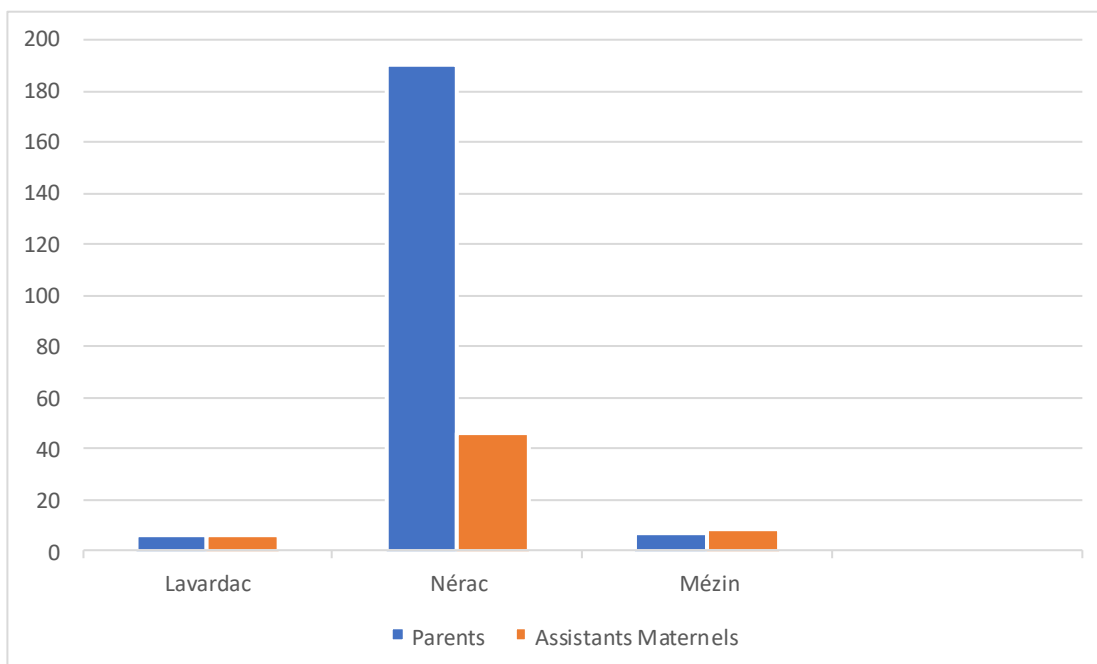
### Mézin

8 communes  
14 assistantes maternelles en activité

## Guichet unique

Le Guichet Unique dépend du RAM de Nérac. Il accueille et renseigne toutes les familles du territoire en recherche d'un mode d'accueil et centralise les demandes de places en accueil collectif (Multi-accueil et micro-crèche)

### Les permanences administratives : nombre d'entretiens réalisés



*Nérac : les données tiennent compte des accueils du Guichet Unique.*

### Les animations :

339 animations proposées.

### Les temps forts :

Conférence « La communication gestuelle avec les tout petits » organisée par les RAM (ouverte aux assistantes maternelles et à l'ensemble des professionnelles petite enfance Albret Communauté).

Animation pour découvrir la langue des signes pour bébé.

Deux formations ont été mises en place : « Droits et devoirs dans l'exercice de son métier » et « Accompagnement à la séparation ».

Spectacle de Noël « Petites graines » d'Agnès Le Part.



## Les accueils collectifs :

Les structures accueillent de façon régulière ou occasionnelle des enfants de 10 semaines à 6 ans. Au-delà d'être un mode de garde, le Multi-accueil a pour mission de favoriser l'éveil psychomoteur et social, l'ouverture au monde, l'apprentissage de la vie en collectivité, la préparation à l'entrée à l'école maternelle, dans le respect de l'enfant et de son rythme et ce en collaboration avec les familles.

## Multi accueil de Nérac

Capacité d'accueil 30 enfants  
10 agents

Ouverture de 7h30 à 18h30 du  
lundi au vendredi  
4 semaines de fermeture dans  
l'année

98 enfants inscrits en  
2018

## Les activités

Tout au long de l'année, des activités sont proposées aux enfants.

Diverses activités sont proposées :

- Des activités « à table » comme la pâte à modeler, les puzzles, des dessins, de la peinture, du collage,
- Des activités dans la salle comme des lectures contées, manipulation de livres, jeux de lego, de construction, chant (comptine), parcours de psychomotricité,
- Des jeux libres,
- Des jeux en extérieur.

## Les sorties

Chaque année, deux rencontres sont organisées avec les familles lors de manifestations spécifiques comme le carnaval et le spectacle de Noël. De nombreuses familles participent à ces moments de convivialité avec leur enfant.

Un premier goûter/parents a été organisé au printemps, ce dernier a eu beaucoup de succès, cette formule de rencontre avec les familles est à renouveler régulièrement.

Deux spectacles adaptés aux tout-petits ont été proposés à l'Espace d'Albret dont un dans le cadre de la Garenne Partie.

## Le personnel

Le personnel a continué en début d'année la formation « Nutri-crèche ».



## Multi-Accueil de Mézin « Les petits bouchons »

Capacité d'accueil 14 enfants  
5 agents

Ouverture de 7h30 à 18h30 du  
lundi au vendredi  
4 semaines de fermeture dans  
l'année

23 enfants inscrits en 2018

Activités d'éveil, découvertes, jeux, motricité, tout est mis en œuvre pour accueillir et participer à l'éveil des plus jeunes.

Cette année, le partenariat avec la bibliothèque de Mézin a permis de découvrir le livre autrement.

Il y a eu plusieurs moments conviviaux avec les familles : galette des rois, auberge espagnole en juillet pour clôturer l'année scolaire, spectacle de Noël.

## Micro-crèche de Montagnac-sur-Auvignon « Au Petit Bonheur »

Capacité d'accueil 10 enfants  
4 agents  
1 référent technique (8h)

Ouverture de 7h30 à 18h30  
du lundi au vendredi  
4 semaines de fermeture dans  
l'année

16 enfants inscrits en 2018

### Les temps forts

La micro crèche accueille 10 enfants encadrés par une équipe de 4 professionnelles, une référente technique, qui permet un accueil personnalisé des enfants aux âges mélangés, aux activités en petit groupe.

En 2018, le projet pédagogique a mis en avant l'accueil de l'enfant et de sa famille,

- Accompagnement à la socialisation,
- Bienveillance,
- Respect des rythmes,
- Place des parents.

### Les projets de l'équipe

- Les activités autour d'un fil rouge différent chaque année,
- Aménagement des salles en fonction de l'âge des enfants,
- Une réunion de rentrée avec les parents,
- Des réunions d'équipe mensuelles,
- Des moments festifs pour permettre aux familles de se rencontrer, de créer du lien en proposant goûter parents, auberge espagnole, la galette des rois, le carnaval, parents accompagnateurs lors de sorties au printemps, spectacle, bibliothèque.

## Le Réseau Parentalité Services aux Familles

Ce réseau unique en Lot-et-Garonne a pour objectif la création d'une synergie entre les différents acteurs du territoire œuvrant dans le domaine de l'enfance, la petite enfance, la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et la santé.

Il s'agit d'encourager et d'impulser les initiatives locales et une dynamique participative du territoire, de développer la transversalité entre les différents champs d'intervention des acteurs.

Quelques chiffres :

Une trentaine de personnes impliquées dans le réseau.

10 actions labellisées REAAP (Réseau d'Ecoute d'Aide et d'Appui à la Parentalité), dont 8 ayant bénéficié d'une participation financière (CAF).

15 porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement dans leur projet (méthodologique et/ou technique)

## Lieu Accueil Enfant Parent 1,2,3 SOLEIL



1.2.3. SOLEIL est un lieu d'accueil enfants - parents. Un lieu de découvertes, de rencontres, de paroles, de partage et de jeux.

1.2.3. SOLEIL fonctionne de manière multi-partenariale. La Communauté de Communes Albret Communauté, le Conseil Départemental (Centre Médico-Social de Nérac), le Centre Médico Psycho Pédagogique (Algeii), le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (Candélie), la Caisse d'Allocation Familiales et des bénévoles œuvrent ensemble afin d'assurer 2 accueils par semaine en période scolaire.

Cet accueil se fait dans les locaux du R.A.M. de Nérac. Il s'agit d'un lieu conçu pour accueillir les jeunes enfants (jusqu'à 6 ans) accompagnés de leurs parents.

1.2.3. SOLEIL permet aux familles de ne pas rester isolées, de passer un moment entre parents, de verbaliser leur quotidien et leurs difficultés, de partager un moment de détente et de jeux avec leurs enfants.

Il offre aussi aux enfants une première approche de la socialisation. Les enfants peuvent jouer librement sous le regard bienveillant des parents ou partager un moment de jeux avec leurs parents.

1.2.3.SOLEIL permet également de valoriser les compétences éducatives des parents, de créer du lien social entre les familles accueillies.

L'accueil est essentiellement basé sur l'écoute, il n'a aucune visée thérapeutique, les parents bénéficient du service proposé en toute confidentialité et au gré de leurs besoins.

En 2018, 69 séances, 293 enfants accueillis et 241 parents soit 534 personnes, 6 supervisions sur l'année avec une psychologue.

### **Quelques chiffres**

**5** relais assistant maternel (RAM).

**1** lieu d'accueil enfants parents (LAEP).

**1** micro-crèche et **3** structures multi accueil (EAJE), dont une en délégation de service public.

**72** places pour l'accueil des 0-4 ans.

**235** jours d'ouverture (pour 5 jours/semaine).

**293** enfants accueillis : **109494** heures réalisées.

**136** enfants sont issus du territoire : 92 %.

Coût horaire moyen brut : 6.50 euros/heure.

Coût horaire moyen pour la CCAC : **1.91 euros/heure.**

## **ENFANCE**

La Communauté de Communes Albret Communauté assume la compétence Enfance & Jeunesse depuis sa création.

Elle coordonne ainsi les actions vers les publics de 0 à 18 ans.

La politique Enfance & Jeunesse menée par la CCAC et les structures socio-éducatives du territoire, font l'objet d'une contractualisation avec la Caisse d'Allocation Familiales du Lot-et-Garonne dans le cadre des Contrats Enfance et Temps Libre.

Ce partenariat vise à soutenir l'amélioration des structures existantes et la réalisation de nouvelles, afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants du territoire, une bonne qualité d'accueil et d'en faciliter l'accès aux familles les moins favorisées.

Les objectifs éducatifs d'une politique Enfance & Jeunesse à l'échelle intercommunale pour les élus d'Albret Communauté se définissent comme suit :

- Permettre une intégration citoyenne des enfants et des jeunes sur le territoire,
- Permettre aux enfants et aux jeunes de vivre une continuité dans les temps éducatifs et de loisirs, par la prise en compte de ses temps de vie, de façon globale,
- Permettre aux familles de s'inscrire pleinement dans leur rôle éducatif,
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion (sociales, culturelles...),
- Permettre aux enfants et aux jeunes d'avoir accès à des rencontres favorisant leur développement.

A ce jour, les structures dédiées à l'Enfance sont les suivantes :

<p><b>ALSH de Moncrabeau</b> Rue Cocu-Saute 47600 Moncrabeau</p> <p><b>Capacité d'accueil :</b> mercredis et petites vacances : 49 places</p> <p>Eté : 79 places</p>	<p><b>ALSH de Barbaste</b> Rue Jean Jacques Rousseau 47230 Barbaste</p> <p><b>Capacité d'accueil :</b> Eté : 188 places Petites vacances : 88 places Mercredis : 88 places</p>	<p><b>ALSH de Lamontjoie</b> Place Nemours 47310 Lamontjoie</p> <p><b>Capacité d'accueil :</b> 30 places, Structure ouverte uniquement l'été</p>	<p><b>ALSH de Montesquieu</b> Avenue Secondat 47130 Montesquieu</p> <p><b>Capacité d'accueil</b></p> <p>Mercredis et vacances : 50 places</p>
--	--	--	---

#### Les deux nouvelles structures ALSH

<p><b>ALSH de Bruch</b> Le Bourg 47310 Bruch</p> <p><b>Capacité d'accueil</b> Mercredis et vacances scolaires 36 places</p> <p>Structure ouverte depuis le 7 novembre 2018</p>	<p><b>ALSH de Mézin</b> Allées Viguier 47130 Mézin</p> <p><b>Capacité d'accueil :</b> Mercredis et vacances scolaires 50 places</p> <p>Structure ouverte depuis le 3 septembre</p>
--	--

#### Fréquentation

ALSH de Barbaste : 98 jours d'ouverture, 424 enfants inscrits, 70082 heures réalisées.

ALSH de Lamontjoie : 24 jours d'ouverture 52 enfants inscrits, 4551 heures réalisées.

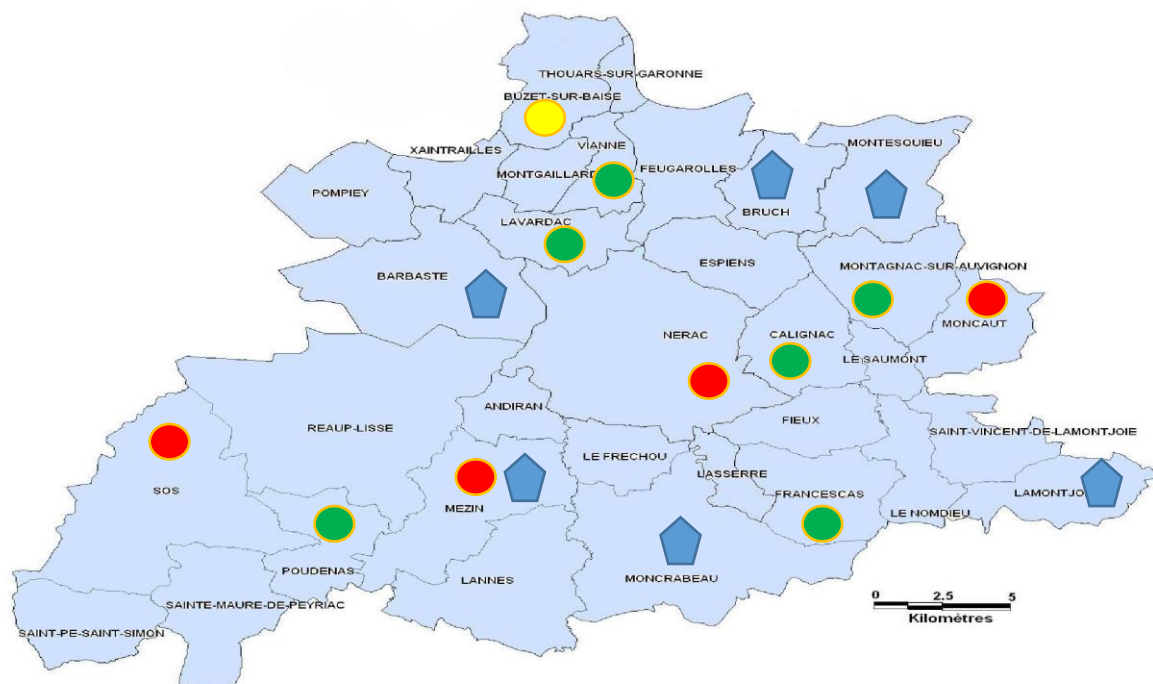
ALSH de Moncrabeau : 98 jours d'ouverture, 206 enfants inscrits, 24199 heures réalisées.

ALSH de Montesquieu : 98 jours d'ouverture, 117 enfants inscrits, 25829 heures réalisées.

ALSH de Bruch : 4 jours d'ouverture en 2018 uniquement les mercredis, 38 enfants inscrits, 824 heures réalisées, (du 03-09-2018 au 31-12-2018).

ALSH de Mézin : 10 jours d'ouverture en 2018, uniquement les mercredis, 42 enfants inscrits, 1416 heures réalisées, (du 07-11-2018 au 31-12-2018).

La CCAC, en partenariat avec la CAF et la MSA, a mis en place des accueils relais et des ramassages collectifs dans les communes, afin de transporter les enfants vers les centres de loisirs.



ALSH



Accueil relais



Ramassage



Enfants de Buzet qui fréquentent l'ALSH de Damazan (30% de l'effectif du centre de Damazan). Une convention est établie entre la commune de Damazan et la CCAC, afin que tous les enfants originaires de Buzet, puissent fréquenter l'ALSH de Damazan

### **Les activités proposées**

Tous les jours, plusieurs activités sont proposées par l'équipe d'animation en tenant compte de l'équilibre entre les activités manuelles, d'expression, physiques et sportives, techniques et scientifiques.

Les activités permettent à chaque enfant de s'approprier les éléments qui l'entourent. Pour les enfants, la vie quotidienne est une activité source d'apprentissage, d'initiation, de développement de ses compétences et donc d'éducation.

### **Les sorties**

Accrobranche à Cap Cauderou – canoë - kayak – équitation – Aquaparc – Walibi - piscine aqualudique de Condom - lac de Casteljaloux – la croisière du prince Henry – le train touristique de l'Albret.

### **Les séjours**

Séjour à Vieux Boucau – séjour au Parc en Ciel – séjour à Cap Breton (Amicale Laïque) – séjour au ski – séjour au Puy du Fou

### **Les bivouac**

Bivouac à Damazan – Bivouac à Barbaste – Bivouac à Cap Cauderou

### **Les partenaires institutionnels**

La DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) : accompagnement technique pour les déclarations d'ouverture et d'agrément des structures, accompagnement dans la formation et la mise en réseau.

La MSA (Mutuelle Sociale Agricole) : Accompagnement financier et social des familles, mise en place de projets spécifiques et accompagnement dans les actions territoriales.

La CAF (Caisse d'Allocation Familiale) : mise en place des contrats enfance / jeunesse, accompagnement technique, financier et social des familles.

### **Les partenaires de projets**

Festival de la BD (Yves Chaland) : intervention d'auteurs de bandes dessinées et participation de l'équipe d'animation de la CCAC.

L'école de musique et de danse : ateliers de découverte avec les enseignants les mercredis de l'année scolaire.

Le festival de théâtre en Albret : intervention des comédiens dans les centres de loisirs durant une semaine.

Festival de musique en Albret : intervention des musiciens professionnels dans les centres de loisirs et découverte de divers instruments de musique.

**6 Accueils de Loisirs Sans Hébergement.**  
**430 places pour l'accueil des enfants âgés de 3 à 17 ans.**  
Ouverture durant les 34 mercredis de l'année scolaire.  
**64 jours d'ouverture en vacances scolaires.**  
Plus de **800** enfants accueillis, dont 97% sont issus de la  
CCAC.  
**125250 heures réalisées (déclaration CAF).**  
Cout horaire moyen brute : **5.36 € / heure.**  
Cout horaire moyen pour la CCAC : **2.77 € / heure.**

## **JEUNESSE**

La Communauté de Communes Albret Communauté développe la compétence Enfance & Jeunesse auprès du public adolescent de 11 à 17 ans grâce au pôle jeunesse situé sur la commune de Lavardac.

Les partenaires institutionnels (CAF, MSA et la DDCSPP) soutiennent financièrement mais aussi accompagnent au quotidien ce service (respect de la législation en vigueur). Ce soutien permet d'offrir un service de qualité aux usagers de la CCAC.

Le contrat enfance jeunesse contractualise ce partenariat entre les différentes parties.

Le projet éducatif (objectifs éducatifs de la CCAC) qui est complété par les projets pédagogiques de la structure facilitent la mise en œuvre de la programmation des vacances scolaires.

Le public ciblé par le pôle jeunesse est très volatile ce qui nous oblige à repenser le fonctionnement en proposant des actions itinérantes, des partenariats avec les établissements scolaires et l'installation d'une structure spécifique « accueil ados » sur le territoire

### **Animations gratuites**

- Sports innovants ((Tchouk-ball, Kindball, Street-hockey).
- Théâtre forum, d'improvisation.
- Permaculture, land' art.
- Jeux de rôles, jeux de société.

### **Sorties**

- Wake-park à Damazan, Judo club d'Albret.
- Cap Cauderou, Aqualand.
- Monster Game, escape game.
- Ganaderia de Buros, action environnementale avec le Lion Club d'Albret.
- Piscine à Mézin, à Condom.
- Bastid'art à Miramont de Guyenne.
- Camp ados sur le territoire à Vtt sur cinq jours avec une nuitée à Réaup-Lisse.



#### **4 Séjours (cinq jours avec 24 adolescents)**

- Initiation au ski à Cauterets en février.
- Descente des Gorges du Tarn en juillet.
- Visite de Lascaux, des châteaux du Périgord et une journée équitation en août.
- Découverte de Paris, Versailles, Oradour sur Glane et le château de Chambord.

#### **3 Chantiers jeunes (4 ½ journées avec 8 adolescents)**

- Lavardac (désherbage manuel autour de l'école primaire).
- Mézin (ravalement du bardage de la salle des sports).
- Xaintrailles (aménagement d'un jardin public).

#### **Animations itinérantes (Nérac, Mézin, Andiran)**

- Festival de la BD CHALAND.
- Danse avec Soli Duo (association Yma).
- Initiation au roller.
- Jeux de rôles.
- Formation à l'utilisation de logiciels.

#### **Partenariat**

- CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile), le partenariat avec l'association la sauvegarde permet à des jeunes venus de différents pays de découvrir, d'échanger avec des jeunes issus du territoire. Ces adolescents participent aux animations et exceptionnellement aux séjours.
- Lycée Hôtelier Jacques de Romas, un agent intervient avec la mise en place d'une animation théâtre forum qui est financée par la Mae Solidaire.
- Judo club d'Albret.
- Service environnement de la CCAC.

#### **Quelques chiffres**

**1** alsh pour les adolescents (Pôle Jeunesse).

**25** places pour l'accueil des 12-17 ans.

**59** jours d'ouverture + des sorties.

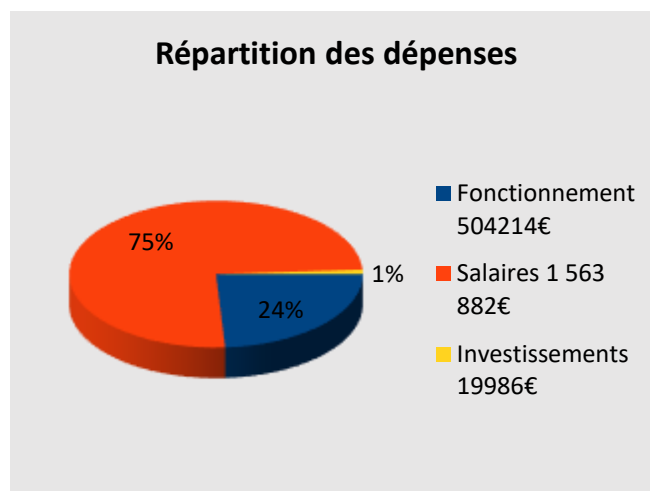
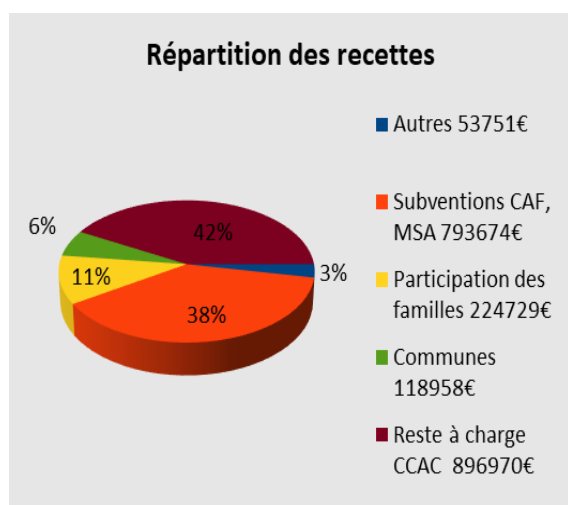
**71** enfants accueillis : **8000** heures (CAF).

**67** enfants issus du territoire : 94 %.

Coût horaire moyen brut : 9.09 euros/heure.

Coût horaire moyen pour la CCAC : **4.27euros/heure.**

DEPENSES	RECETTES	RESTE A CHARGE
<b>2 088 082 €</b>	<b>1 191 112 €</b>	<b>896 970 €</b>



## Projets

Afin d'offrir un service de qualité, au plus près des besoins des familles, une réflexion quant aux locaux de la micro-crèche de Montagnac-sur-Auvignon va être menée.

Le service réfléchi également à un Lieu d'Accueil Enfants Parents supplémentaire pour permettre à de nouvelles familles du territoire d'en bénéficier.

Une nouvelle convention de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole va être proposée.

La réalisation de cette Convention Territoriale Globale, nécessitera au préalable un diagnostic de territoire qui ne ciblera pas uniquement la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse mais d'autres thématiques telles que l'accessibilité des services, la mobilité des usagers, la santé, le logement, les personnes âgées.

L'objectif est d'avoir une vision d'ensemble des besoins du territoire, de définir les axes que veut maintenir et / ou développer la collectivité et de construire un partenariat avec différents acteurs locaux permettant d'y répondre au mieux.

# École de Musique et de Danse (EMD)

## École de musique

Quai de Baïse – BP 51  
47600 Nérac  
Tél : 05 53 65 52 23

## École de danse

35, rue du Port  
47230 Lavardac  
Tél : 05 53 65 14 57

**Effectif du service** : 19 agents dont 7 contrats SPET (CDG 47)

### Missions du service

L'activité de l'École de Musique et de Danse (EMD) intercommunale s'articule autour de 2 axes :

- Les enseignements artistiques à l'EMD et en milieu scolaire
- L'action culturelle sur l'ensemble du territoire de la CCAC

## ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

**Dispensé par 18 enseignants spécialisés** sous forme de cours individuels ou collectifs, l'enseignement musical et chorégraphique a représenté la principale activité du service. L'école a assuré des cours d'initiation pour les enfants âgés de 5 à 7 ans ainsi que les 2 premiers cycles d'enseignement auprès des 8-18 ans.

En 2018, **l'école a accueilli au total 371 élèves issus de 29 des 33 communes de la CCAC.**

De plus, 10 classes primaires, soit environ **250 enfants du territoire ont bénéficié d'actions en milieu scolaire** (chant choral et découverte des instruments de musique). Des interventions ont également été réalisées auprès des **enfants et des animateurs de l'ALSH** de Barbaste.

**A l'École de Musique** : 281 inscrits → plus de 6 000 heures de cours en 2018

*Dans les locaux de l'Espace d'Albret Nérac et du Pôle Jeunesse de Lavardac :*

**Bois** : flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone et flûte à bec.

**Cuivres** : trompette, trombone, tuba.

**Cordes frottées** : violon, alto, violoncelle, contrebasse.

**Percussions** : batterie et initiation à la percussion.

**Polyphoniques** : piano, accordéon, guitare classique, guitare picking, guitare et basse électriques.

**Pratiques collectives** : ateliers musiques actuelles, ensemble à cordes, harmonie junior, ...

**Formation Musicale** : initiation musicale et FM.

**A l'École de Danse** : 90 inscrits → plus de 700 heures de cours en 2018

*Dans les locaux de la Maison Brissaud à Lavardac :*

**Éveil corporel** : de 5 à 7 ans.

**Danse classique** : à partir de 7 ans.

**Danse modern' jazz** : à partir de 9 ans.

**Barre à terre** : en complément des cours classique et modern'jazz.



## ACTION CULTURELLE

### Les concerts et spectacles

Les **13 manifestations** organisées durant l'année par l'École de Musique et de Danse ont permis aux élèves de se produire sur scène afin de présenter en public le travail réalisé dans le cadre des différentes classes d'instruments, d'orchestres et de danse.

Ces représentations ont également contribué à l'**animation culturelle de nombreuses communes du territoire** et elles ont été suivies au total par plus de 1 800 spectateurs.



### Les partenariats

- **L'Association des Amis de l'École de Musique et de Danse (AAEMDAC) :**

- a proposé aux familles la location de plus de 50 instruments (vents et cordes) pour 48€/an.
- a apporté son soutien à l'ensemble des projets de l'École de Musique et de Danse.
- a organisé des manifestations d'envergure comme les « Rencontres chorégraphiques » qui réunissent chaque année plus d'une centaine d'élèves danseurs du Grand Sud-Ouest.

- **Les Services culturels de la Ville de Nérac – Espace d'Albret :**

Des collaborations ont été menées dans le cadre de la saison culturelle afin de favoriser l'accès des élèves musiciens et danseurs au spectacle vivant et leur offrir l'opportunité de rencontrer des artistes. Les événements retenus en 2018 dans le cadre de ce partenariat sont la venue de *Wati Watia Zorey Band* (musique) et de la *Compagnie Dyptik* (danse).

- **L'Union Musicale Néracaise (UMN) :**

Suite à la convention signée en 2016 et visant à pérenniser les liens entre l'EMD et le dernier orchestre d'harmonie encore en activité sur le territoire de l'Albret, les professeurs et élèves de l'École de Musique ont participé aux prestations publiques de l'UMN : concerts de Ste Cécile, concert de Noël, Fête de la Musique.



### BUDGET RÉALISÉ 2018

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE 2018
<b>311-1 – École de musique</b>	420 425 €	96 094 €	- 324 331 €
<b>311-2 – École de danse</b>	65 181 €	13 504 €	- 51 677 €
<b>TOTAL 2018</b>	485 606 €	109 598 €	- 376 008 €